Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1689/03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

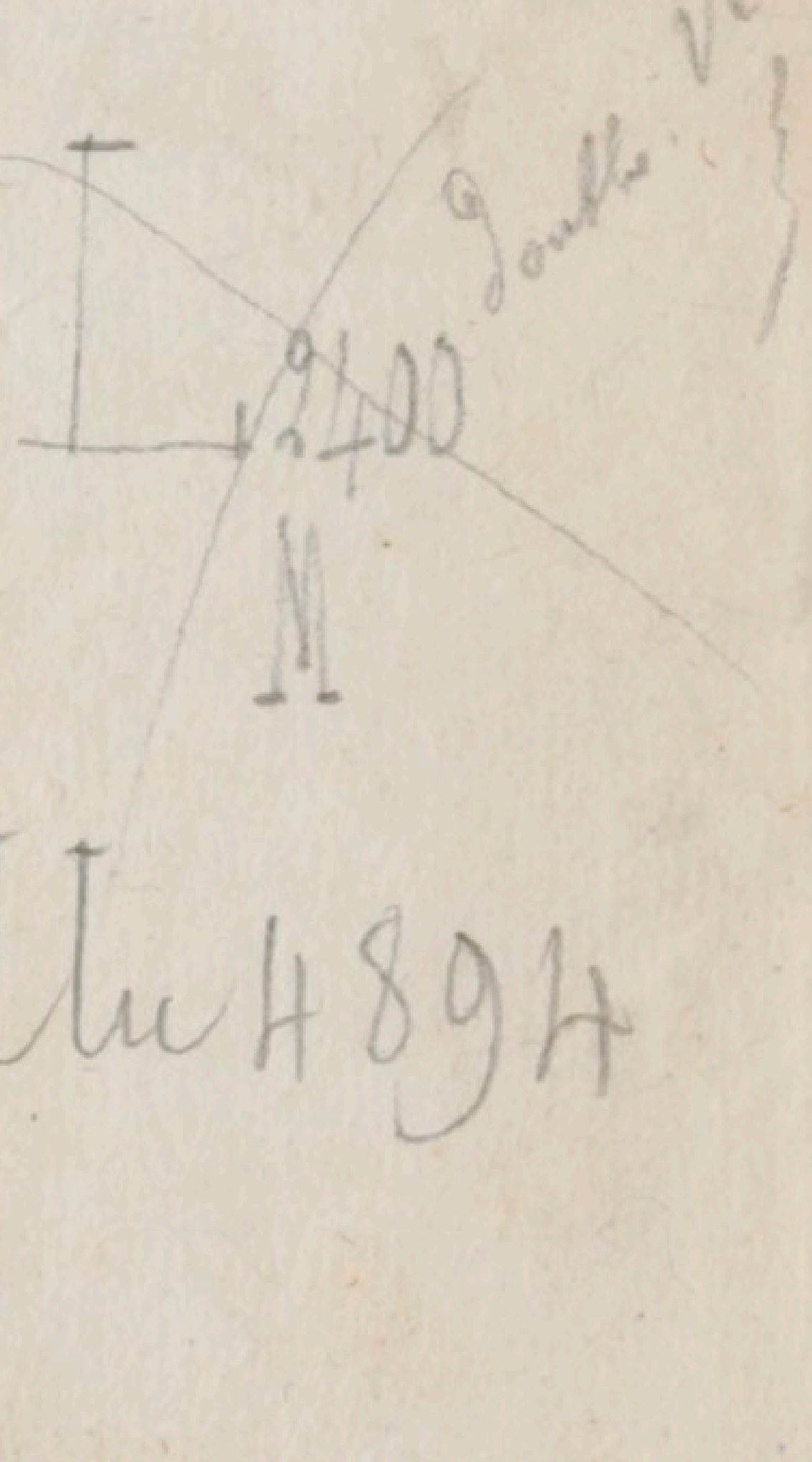
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

(177)



Ulu 891

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN

MARS 1689.

Divisé en deux Parties.



A PARIS,
AU PALAIS.

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier iour de chaque Mois, & on le vendra Trente ſols relié en Veau & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,
Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Merciers, à la Juſtice.

T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

Et MICHEL GUEROUT, Court-neuve du Palais, au Dauphin.

M. DC. LXXXIX.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

AVIS.

QVelques prieres qu'on ait faites jusqu'à present de bien écrire les noms de Famille employez dans les Memoires qu'on envoye pour le Mercure, on ne laisse pas d'y manquer toûjours. Cela est cause qu'il y a de temps en temps quelques-uns de ces Memoires dont on ne se peut servir. On reïtere la mesme priere de bien écrire ces noms, en sorte qu'on ne s'y puisse tromper. On ne prend aucun argent pour les Memoires, & qu'on employera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourveu qu'ils ne desobligent personne, & qu'il n'y ait rien de licentieux. On prie seulement ceux qui les envoyent, & sur

AVIS.

tout ceux qui n'écrivent que pour faire employer leurs noms dans l'article des Enigmes, d'affranchir leurs Lettres de port, s'ils veulent qu'on faſſe ce qu'ils demandent. C'eſt fort peu de choſe pour chaque particulier & le tout enſemble eſt beaucoup pour un Libraire.

Le ſieur Guerout qui debite preſentement le Mercure, a rétably les choſes de maniere qu'il eſt toûjours imprimé au commencement de chaque mois. Il avertit qu'à l'égard des Envois qui ſe font à la Campagne, il fera partir les paquets de ceux qui le chargeront de les envoyer avant que l'on commence à vendre icy le Mercure. Comme ces paquets ſeront pluſieurs jours en chemin, Paris ne laiſſera pas d'avoir le Mercure long-temps avant qu'il ſoit arrivé dans

AVIS.

les Villes éloignées, mais auſſi les Villes ne le recevront pas ſi tard qu'elles faiſoient auparavant. Ceux qui ſe le font envoyer par leurs Amis ſans en charger ledit Guerout, s'expoſent à le recevoir toûjours fort tard par deux raiſons. La premiere, parce que ces Amis n'ont pas ſoin de le venir prendre ſi-toſt qu'il eſt imprimé, outre qu'il le ſera toûjours quelques jours avant qu'on en faſſe le debit; & l'autre, que ne l'envoyant qu'aprés qu'ils l'ont leu, eux & quelques autres à qui ils le preſtent, ils rejettent la faute du retardement ſur le Libraire, en diſant que la vente n'en a commencé que fort avant dans le mois. On évitera ce retardement par la voye dudit ſieur Guerout, puis qu'il ſe charge de faire les paquets luy-meſme, & de les faire

AVIS.

porter à la poſte ou aux Meſſagers ſans nul intereſt, tant pour les Particuliers que pour les Libraires de Province, qui luy auront donné leur adreſſe. Il fera la meſme choſe generalement de tous les Livres nouveaux qu'on luy demandera, ſoit qu'il les debite, ou qu'ils appartiennent, d'autres Libraires, ſans en prendre pour cela davantage que le prix fixé par les Libraires qui les vendront Quand il ſe rencontrera qu'on demandera ces Livres à la fin du mois, il les joindra au Mercure, afin de n'en faire qu'un meſme paquet. Tout cela ſera executé avec une exactitude dont on aura tout lieu d'eſtre content.

GALANT

MARS 1689.

IL y a des actions ſi genereuſes, & qui font voir tant de grandeur d'ame, qu'elles n'ont pas beſoin qu'on les faſſe remarquer, pour attirer des loüanges à ceux qui les

font. La maniere dont le Roy a receu Leurs Majeſtez Britanniques dans ſes Etats, eſt de ce nombre, ainſi qu'elle eſt au deſſus de toutes ſortes d'expreſſions, & vous avoüerez que Mr Marcel a eu raiſon d'en parler comme il a fait dans le Sonnet que vous allez lire.

AU ROY,

Sur l'azile donné au Roy d'Angleterre.

APrés mille hauts faits d'éternelle memoire,
Qui porteront ton nom au bout de l'Vnivers;
Aprés mille Ennemis vaincus, & mis aux fers,
Monumens immortels de ton auguſte Htſtoire.

SAprés avoir détruit la Secte la plus noire
Que l'on ait jamais veu s'élever des Enfers,

Le Ciel pour couronner tant de travaux divers,
Vient d'ajoûter encore un rayon à ta gloire.

Q

Quelque grands qu'à nos yeux paroissent tels exploits,
Vn Heros tel que Toy peut imposer des loix,
Aux mains des Conquerans la victoire est facile.

S

Mais d'un Roy détrôné, qu'on poursuit en tout lieu,
Te declarer l'appuy, luy donner un azile,
C'est estre quelque chose entre les Rois, & Dieu.

Z

Il eſt vray que nous ne voyons point de Souverains qui puiſſent eſtre comparez à LOUIS LE GRAND, & que ceux meſmes qui ſont le plus jaloux de ſa gloire, n'en mettent aucun en paralelle avec luy. Puis que j'ay commencé cette Lettre en vous en parlant à l'occaſion de l'Angleterre, je crois que vous ne ſerez pas fachée de voir ces autres Vers du Pere Buffier, Jeſuite.

12 MERCURE

SUR L'ARRIVE'E DU PRINCE DE GALLES en France.

ODE.

Lors que je ſens à voſtre vuë,
Prince, je ne ſçay quoy qui m'agite le cœur,
Eſt-ce le doux effet d'une joye imprevueë?
Eſt-ce le mouvement d'une tendre douleur?

Dans un ſejour ſeur & tranquille
Nous vous voyons enfin; c'eſtoient là tous nos vœux;

Mais, helas! quelque beau que puisse
estre un asile,
Vn asile toujours nous marque un
malheureux.

&

Ne tirons pourtant point d'augures
De l'injuste destin qu'ont eu vos pre-
miers mois;
Dans les plus grands Heros les tri-
stes avantures
Ont souvent devancé les plus heu-
reux exploits.

&

En un estat plus pitoyable
Se trouva sur le Nil l'Enfant, par
qui le Ciel
Vouloit executer le dessein adorable
De confondre l'Egypte, & vanger
Israël.

&

Tous deux perdus en apparence,

Vous estes exposez à la mercy des flots,
Mais une main divine a pris vostre défense
Contre un Peuple infidelle, & le danger des eaux.

Vous estes loin du precipice,
Malgré tous les efforts de l'Enfer en courroux;
Il se déchaîne en vain; LOVIS vous est propice,
Prince, il n'est plus permis de rien craindre pour vous.

Sage Monarque de la France,
Que le Ciel fit sur terre arbitre des destins,
Il vous a confié la suprême puissance,
Vous l'employez toujours pour ses justes desseins.

S

Renverſez un projet impie,
Soûtenez d'un grand Roy les droits
les plus ſacrez,
Domptez encor l'erreur, domptez la
perfidie,
C'eſt ce que veut le Ciel, c'eſt ce que
vous ferez.

Vous voulez bien qu'aprés
vous avoir parlé d'un jeune
Prince, heureux d'avoir trou-
vé retraite auprés d'un grand
Roy, je vous parle d'un au-
tre encore plus heureux de
l'avoir pour Pere. C'eſt de
Monſeigneur le Dauphin. Je
n'ay pu depuis quatre mois
vous faire part de tous les Vers

que l'on a faits à ſa gloire, parce que j'en avois aſſez pour remplir toutes mes Lettres; ainſi j'ay cru vous en devoir donner moins à la fois, & vous en envoyer plus ſouvent. En voicy de Mr Magnin, de l'Academie Royale d'Arles. Cet illuſtre Auteur a ſouvent remporté des Prix, & meriré les éloges que vous luy avez donnez.

SUR

LES CONQUESTES DE MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.

ODE.

AVtrefois lors que la Gloire
Me demandoit quelques Vers,
I'allois, Filles de Memoire,
Conſulter vos chants divers.
Ie voyois par mille exemples
Que tout couroit à vos Temples
Implorer quelque ſecours;
Mais je vous le dis ſans feindre,
Non, vous ne ſçauriez atteindre
A la carriere où je cours.

Ie ne sçay si je m'égare,
Mais dans mon vol sans pareil,
Si j'ay le destin d'Icare,
Ie vais plus prés du Soleil.
I'apperçois l'Aigle timide
De la hauteur où me guide
L'ardeur dont je suis épris;
Ses foibles aisles s'abaissent,
Et ses regards me paroissent
Epouvantez & surpris.

§

C'est la conqueste étonnante
De tout le Palatinat,
Qui sans doute l'épouvante,
Et fait que le coeur luy bat.
La lâcheté de Bisance
Ayant enflé sa puissance,
Elle ne s'attendoit pas
D'avoir en cherchant querelle
Par une audace nouvelle,
Deux Grands LOVIS sur les bras.

Elle croyoit, affermie
Par quelques exploits guerriers,
Trouver la France endormie
A l'ombre de ſes Lauriers ;
Mais on ne peut la ſurprendre,
Philisbourg vient de l'apprendre
En dépit de ſes marais,
Et l'Europe en ces alarmes
Pourra juger ſi nos armes
S'enroüillent pendant la Paix.

Le Heros dont la vaillance
A cimenté ſon repos,
La met par ſa vigilance
A couvert de ſes Rivaux ;
Et formé par ſa ſageſſe
Le Dauphin qui s'intereſſe,
Et qui s'expoſe pour nous,
Par ſa premiere conqueſte,
Fait déja tourner la teſte
A nos ſuperbes Ialoux.

Peut-estre l'ont-ils pû croire,
Que ce Dauphin genereux
Voudroit toujours de sa gloire
Goûter le repos heureux ;
Que le Grand Loüis luy-mesme
Dont la sagesse est extrême ,
Craindroit de le hazarder ;
Mais voicy comme tl raisonne,
S'il veut porter la Couronne ,
Qu'il apprenne à la garder.

S

Qu'il aille sur la frontiere
Où l'on ne le connoist pas,
Montrer de quelle maniere
Il défendra ses Etats.
Il est vray que de la France
I'ay redoublé la puissance
Par mille exploits glorieux ,
Mais la grandeur de courage,
Que je luy laisse en partage
Vaut encor mille fois mieux.

A ces mots pour ſe reſoudre
Perdit-il un ſeul moment ?
L'Aigle qui porte la foudre
Fend les airs moins bruſquement.
A peine il part de Verſailles ,
Qu'on apprend que les murailles
Ont fait bréche à Pbilisbourg.
Tout ſe rend, les Places fortes
Ouvrent à l'envy les portes ,
Et le voilà de-retour.

S

Tandis que la Renommée
Par des recits étonnans
Conte à l'Europe alarmée
Tous ces exploits ſurprenans ,
LOVIS prepare des Feſtes
Pour honorer les Conqueſtes
Dn Heros qu'il a formé.
Il l'embraſſe , il le carreſſe ,
Et de ſa tendre jeuneſſe
Voit tout le monde charmé.

Cent fois plus heureux qu'Auguſte,
Que Trajan, que Conſtantin,
Faveur rare, mais tres-juſte,
Il renaiſt dans ſon Dauphin.
S'il monte dans ſa carriere,
Et de ſon char de lumiere
S'il luy cede le Timon,
Son coup d'eſſay nous enſeigne
Qu'il ne faut pas que l'on craigne
La cheute de Phaëton.

Comme il n'y a rien de plus precieux que la ſanté, on prend toujours beaucoup de plaiſir à lire ce qui peut donner des lumieres pour la conſerver. C'eſt ce qui m'engage à vous envoyer la Lettre ſuivante.

Elle eſt de Mr de Rhodes, dont je vous ay parlé déja pluſieurs fois à l'occaſion des eaux minerales qu'il a imitées, & qu'il continuë de faire boire à Lion avec beaucoup de ſuccés. Vous ne devez point douter de la verité des choſes que cette Lettre contient, puis que Mr de Berule, Intendant de la Province où elles ſe ſont paſſées, a bien voulu permettre qu'elle ait paru ſous ſon nom.

A MONSIEUR

DE BERULE,

Vicomte de Guiencour, & Intendant dans les Provinces de Lionnois, Forests, & Beaujolois.

MONSIEUR,

L'honneur que vous m'avez fait de me parler quelquefois des eaux chaudes minerales artificielles que je fais preparer ; de vouloir être informé de leurs effets, de leur donner vostre approbation,

probation, & meſme d'avoir trouvé bon que Mademoiſelle de Berule les ait bûës, m'engage à vous rendre compte du ſuccés qu'elles ont eu l'Automne derniere, & dans les ſaiſons precedentes. J'avouë que je n'aurois pas oſé prendre la liberté de vous écrire ſur ce ſujet dans la crainte de vous détourner de vos occupations importantes, ſi je ne ſçavois que pour vous en délaſſer vous prenez quelquefois plaiſir à deſcendre dans les raiſonnemens, & dans les experiences de Phiſique, dont les miſteres ne vous ſont ny cachez ny difficiles à pe-

netrer, & ſi je ne vous avois ſouvent entendu loüer ceux qui s'appliquent à enrichir la Medecine de nouvelles Découvertes, utiles au public; & c'eſt effectivement à quoy les prcmiers Maiſtres de cette ſcience travailloient ſans relaſche, & à quoy ils invitoient leurs ſucceſſeurs à s'appliquer, la vie leur paroiſſant trop courte, & cette ſcience d'une trop grande étenduë.

Nous reuſſirions heureuſement dans nos recherches, ſi nous ſçavions imiter dans nos études de Phiſique, ce que vous prati-

quez ſi parfaitement dans la politique ; je veux dire, raporter au bien public tous nos travaux particuliers, & eſtre fortement animez comme vous de ce zele ardent que vous faites paroiſtre pour le bien des peuples, & dont vous venez encore tout recemment de donner des marques en ſoulageant tant de mal-heureux que le Ciel avoit affligez.

Ce ſont-là des ſentimens dignes des ames élevées, & nées pour gouverner les hommes, dont on voit tant d'exemples dans voſtre illuſtre Maiſon ; vous en ſoûtenez noblement la gloire,

& on admire en vous toutes les qualitez des personnes rares qu'elle a données à l'Eglise & à l'Etat.

Le plaisir de faire vostre eloge m'entraineroit aisément, si je ne sçavois que ce dessein est trop grand pour moy, & que je dois seulement vous rendre compte des effets de mes eaux. Il est vray que je ne les ay fait prendre à personne qui n'en ait esté guery ou considerablement soulagé ; mais en vous raportant en détail leurs bons effets, je me vois obligé de vous dire, qu'elles en ont produit un fort mauvais sur

l'esprit d'un Anonime, qui les a attaquées par des écrits imprimez. Elles meriteroient sans doute d'estre decriées, si elles avoient causé les mauvais effets qu'il leur attribuë, & je me condamnerois moy-mesme si j'avois esté assez temeraire pour ordonner un remede mal-faisant à quantité de personnes, parmi lesquelles il y en a plusieurs d'une qualité, & d'un merite distingué, sur tout Mademoiselle de Berule, qui est en toutes choses digne fille d'un Pere tel que vous. C'est ce qui m'oblige à prouver par la raison & par l'experience,

que c'est avec une extréme injustice, que cet Auteur anonime entreprend de décrier un remede dont il ne connoist pas la composition, & dont les bons effets luy font de la peine. Vous en jugerez, Monsieur, aprés que je vous auray fait le détail des choses suivantes.

L'Auteur de la nature fournit liberalement des eaux en tous lieux, comme un élement necessaire, sans lequel les autres principes ne sçauroient estre unis pour la formation des mixtes, & sans lequel ils resteroient comme des parties percluses & parali-

tiques en la Nature. Outre cette union que les eaux procurent, elles arrêtent le mouvement impetueux des Esprits ; elles temperent l'ardeur des ſouffres ; elles ſervent de vehicule aux ſels, & avec la terre elles compoſent tous les mixtes de ce monde inferieur.

Il ſemble que ce divin Ouvrier a diſpoſé l'interieur de la terre, comme un grand Laboratoire pour les former, que le feu central éleve en vapeurs, & diſtille les eaux des Mers les plus profondes ; que les rochers qui ſont ſur la ſurface de la terre, ſont comme le chapiteau de ce grand

alambic, & que les ouvertures par où elles jaliſſent, en ſont les becs qui forment les fontaines, les ruiſſeaux, & les rivieres

Ne diroit-on pas meſme que le Soleil éleve ces meſmes eaux dans les airs, pour les rectifier; qu'il les filtre, & les ſublime juſqu'à la region des nuées, où il les digere, & les remplit de ſon eſprit univerſel, d'où il les laiſſe tomber en roſées & en pluyes, pour la fecondité de la terre, leſquelles operations il renouvelle tres-ſouvent pour les perfectionner par de nouvelles cohobations.

Ce principe nous eſt neceſſaire, pour temperer les chaleurs qui nous conſument, pour éteindre la ſoif qui nous preſſe, pour la digeſtion de nos alimens, pour la filtration du chile, pour la circulation du ſang, pour la ſeparation de ſes parties inutiles. L'eau tempere la bile exaltée, les acides, & les alkalis predominans qui cauſent mille maux, & met toutes les parties dans leur ordre & dans leur juſte ſituation.

Le grand Maiſtre qui nous donne l'eau pour la formation des corps, & la conſervation de la ſanté, nous en fournit un

tres-grand nombre pour la gueri-
ſon de pluſieurs maladies.

Comme elles ont leur cours dans les canaux ſoûterrains, elles trouvent dans leurs routes diverſes vapeurs minerales, divers ſucs ſalins, ſoufreux, bitumineux, metalliques, les uns tendres & liquides auſquels elles s'uniſſent facilement, les autres plus ſolides qu'elles diſſolvent, & dont elles s'approprient les vertus.

Les unes ſont froides à leur ſource, les autres chaudes, & les autres tiedes, toutes participant de divers mineraux que

la Nature prepare dans ſon ſein, comme dans ſes fourneaux, dans leſquels elle allume ſes feux & les graduë pour ſes diſtillations, ſublimations, & autres operations dans leſquelles elle ſepare ce qu'il y a de malin, de cauſtique & d'indigeſte, pour n'y laiſſer que ce qui eſt propre & ſalutaire, & ainſi leur uſage eſt heureux, n'eſtant impregnées que de mineraux doux, & on s'en ſert utilement pour la gueriſon de pluſieurs maladies.

Le concours des Malades à ces Piſcines, les cures merveilleuſes qu'elles procurent tous les jours,

ſont une preuve certaine de leur bonté; les Curieux y vont meſme pour les admirer, & tâcher de découvrir ce que le divin Ouvrier y a mis pour les rendre ſalutaires, & ſi leur chaleur provient des feux ſoûterrains, ou des acides & alkalis, ou d'un mêlange de particules minerales calcinées.

Noſtre grand Monarque qui a fait l'établiſſement de l'Academie des Sciences, qui fait fournir aux frais des experiences qui s'y font journellement avec ſa magnificence ordinaire, a donné les moyens aux Sçavans de cette

fameuſe Compagnie, de travail-ler avec empreſſement à décou-vrir les ſecrets de la Nature. Ils ont donné leurs ſoins, leurs étu-des, leurs reflexions, pour décou-vrir les principes des eaux mine-rales les plus renommées. Ils ont eſté à leurs ſources, ils les ont fait tranſporter, il les ont exa-minées par la veuë, par le gouſt, par la diſtillation, & par diffe-rentes fermentations; ils ont cherché dans leur reſidence les mineraux & les metaux dont elles ſont chargées, pour connoi-ſtre ce qui les rend ſi utiles, & donner le moyen aux Curieux

d'en faire de ſemblables.

Auſſi pluſieurs Medecins ont travaillé, & ont cru que ces mineraux ne ſont pas ſi enſevelis dans les entrailles de la terre, qu'on n'en puiſſe recouvrer de ſemblables, & imiter la Nature dans ſes préparations. Ils ſe ſont ſervis utilement de l'art qui ſepare le pur de l'impur, & aprés avoir exalté les parties utiles au degré de leur perfection, ils en ont fait un mélange avec les eaux de pluye & de fontaine, dont ils ont vû des ſuccés auſſi heureux que des naturelles.

On s'eſt attaché ſinguliere-

ment à imiter les eaux froides, aigreletes. Plusieurs y ont réüssi, & en ont composé qui ne cedent point aux naturelles, pour rafraischir, ouvrir, purger, & pour d'autres indications ; mais il n'est pas venu à ma connoissance, qu'on ait tâché d'imiter les eaux chaudes naturelles. J'ay cru qu'on en pouvoit composer de chaudes aussi-bien que de froides, en se servant des principes qui entrent dans les naturelles, lesquelles pourroient agir efficacement pour le soulagement de ceux qui ne pouvant pas entreprendre de longs &

penibles voyages, estoient privez de leur secours.

J'ay cru qu'on pouvoit dissoudre dans des eaux de pluye, de fontaine, tisanes, ou autres liqueurs, des mineraux ouverts & preparez, tels qu'ils se trouvent dans les eaux chaudes naturelles, que l'estomach peut digerer sans peine, qui peuvent adoucir les levains aigris, & les sels trop penetrans, sans laisser aucune impression; qu'on y peut mêler des liqueurs spirituenses, & autres substances pures separées des parties inutiles, des souffres doux & agrea-

les dans une juſte proportion
ux forces, aux temperamens
& aux cauſes des maladies,
our diſſoudre les phlegmes &
es tartres, purger les humeurs
acochimes, & pour purifier le
hile, le ſang & la limphe,
eur procurer un cours & un
nouvement naturel, & donner
ux eſprits les moyens d'agir
vec liberté, & une nouvelle
vigueur.

Ces eſprits ſont un amas de *etits corps d'une ſubtilité & l'une viteſſe inconcevable qui lonnent le branle aux autres rincipes du corps naturel, la*

vie, le ſentiment, l'accroiſſe-ment & la perfection aux corps animez, qui ſont formez des plus ſubtiles parties du ſang volatiliſé, & filtré dans le cerveau, d'où ils partent continuellement pour donner à toutes les parties de la machine le mouvement & la direction.

Ces eſprits ainſi diſtribuez dans toutes les parties travaillent differemment. Les uns dans l'eſtomach y pêtriſſent les alimens, diſtribuent les levains, font la digeſtion, la fermentation, les ſeparations des parties inutiles, portent le chile dans

les canaux du ſang ; les autres font la circulation & les rectifications de cette liqueur pourprée en ſeparant les ſoufres impurs, les alkalis, les acides, & les ſeroſitez ſuperfluës, chacun par ſon émonctoire pour donner au ſang ſa pureté, & le metre en eſtat de fournir au cœur l'aliment neceſſaire à la flame de vie ; les autres ſubliment au cerveau ce ſang allumé dans le cœur, pour fournir des recruës neceſſaires à la diſſipation continuelle de cette matiere ſubtile.

Il n'arrive que trop ſouvent

que ces mesmes esprits occupez à ces operations naturelles, de qui la Chimie a pris ce qu'elle a de meilleur, sont dissipez par la chaleur ou engourdis par le froid; que l'excés des alimens, comme le défaut leur nuit également; que les idées desagreables, & les passions violentes leur causent de fortes tempestes, & troublent toute leur œconomie.

Ils sont souvent détournez de leurs fonctions ou accablez, lors que l'estomach, les visceres nourrissiers, ou les vaisseaux se trouvent embarassez par quantité d'humeurs indigestes, par des

ſoufres impurs, par des acides piquans, par des alkalis acres & cauſtiques, par des ſels corroſifs, par des tartres groſſiers, des ſeroſitez exceſſives, quantité de vers ou autres corps étrangers, qui cauſent la dépravation du chile, les fontes ou les coagulations du ſang, ou de la liqueur nerveuſe, les embarras, & les obſtructions des vaiſſeaux & les émonctoires, qui empeſchent la transfuſion des parties cacochimes, deſquelles le retour & le mélange dans le ſang, cauſe des éfervescences, ſes ſimptomes & ſa confuſion.

C'eſt alors que les parties ſpi-
rituеuſes, comme de ſages Ma-
giſtrats, par une prompte im-
miſſion tâchent de remettre les
humeurs rebelles dans leur de-
voir, en les châtiant, corrigeant,
ſeparant, les exilant ou chaſſant
dans les voyes qui ſervent aux
grandes évacuations.

Mais il arrive ſouvent que
ces parties cacochimes & étran-
geres leur reſiſtent; qu'elles s'irri-
tent loin de s'appaiſer; qu'elles
ne ſe ſeparent ny ne ſortent.
Alors les eſprits les attaquent plus
fortement, & les reduiſent à
leur devoir, & quand ils ne

ſont pas les plus forts, ils ſuccombent, comme quand ils ſont attaquez les premiers dans leur fort par des vapeurs, des exhalaiſons ou des humeurs malignes, par des idées terribles qui leur cauſent l'épouvante & l'horreur, des mouvemens dereglez, dont ils ſont affoiblis, & quelquefois opprimez entierement.

Comme la nature & ſes eſprits, ne ſont pas ſouvent aſſez forts, pour reſiſter à des ennemis ſi puiſſans, la Medecine luy fournit une infinité de remedes pour la défendre. Elle luy donne des purgatifs, des diuretiques, des

ſudorifiques pour la dégager ; elle l'aide de cordiaux pour la fortifier, d'aperitifs, de ſpecifiques pour appaiſer la violence des levains, & ſubvenir ſingulierement à diverſes parties affligées, & luy communique quantité d'autres remedes dont nous voyons tous les jours des effets ſalutaires.

Entre une infinité de medicamens qu'elle propoſe pour la gueriſon des maladies chroniques, les eaux minerales ont toujours tenu un des premiers rangs, & principalement les chaudes naturelles que l'on va

boire

boire à leur ſource, & les chau-
des artificielles qui ont des ver-
tus ſemblables, qui ne cedent
point aux premieres, ayant une
égale vertu d'ouvrir, de purger,
& de fortifier.

Elles ouvrent en détrempant
les tartres, & les mucilages,
diviſant leurs parties, rompant
leur union, donnant une autre
diſpoſition à tous ces corps étran-
gers qui font l'embarras des
vaiſſeaux ; elles émouſſent les
pointes & les coupans de leurs
ſels, qui trouvent dans ces
eaux, & dans les particules
minerales des pores, d'une ſi-

gure proportionnée à les recevoir, & qui faiſant avec elles une nouvelle alliance, ſe détachent du chile, du ſang, & de la limphe qui gemiſſoient ſous leur tyrannie, & qui n'en recevant plus d'incommodité reprennent leur cours naturel, & leur premiere diſpoſition.

Mais comme ce n'eſt pas aſſez que ces humeurs indigeſtes & cacochimes ſoient ſeparées des naturelles, ſi elles ne ſont bannies & purgées, autrement elles cauſeroient de nouveaux troubles dans le ſang, & de nouveaux embarras dans les vaiſ-

ſeaux, ces eaux artificielles purgent par les voyes des grandes évacuations, ce qu'elles ont trouvé d'impur dans leurs routes, qui cauſoit la confuſion dans les humeurs, & redonnent ainſi la tranquillité & la paix à toute la machine, & la liberté & les moyens aux eſprits de recommencer leurs fonctions.

N'eſt-ce pas les fortifier que de leur ôter ce qui les empêche d'agir? N'eſt-ce pas fortifier les organes que de les débaraſſer, en ôtant à l'eſtomach ce qui l'empêche de digerer, aux canaux ce qui arreſte le cours des humeurs,

aux émonctoires ce qui les retient de filtrer & ſeparer les parties ſuperfluës du ſang? En ôtant l'embarras de l'uterus ne facilite-t-on pas ſes regles, & ſes fonctions? N'aide-t-on pas à la reſpiration & à la voix en dégageant les canaux des poulmons, & les fonctions des ſens, de l'imagination, & de la memoire, ne ſont-elles pas meilleures quand les eſprits ont leur pureté, & leur mouvement libre dans un cerveau dégagé? Tous ces ſecours ſont procurez par les eaux artificielles de meſme que par les naturelles, qui circulant

avec le ſang, nettoyent & purgent ce qu'elles trouvent d'impur, & les artificielles ont cet avantage ſur les naturelles, que celles-cy ſont toujours les meſmes, & que celles-là peuvent eſtre compoſées differemment. On peut augmenter ou diminuer la quantité des principes qui les compoſent, & les proportionner aux forces, à l'âge, & au temperament des Malades; on peut y ajoûter utilement quelques ſels, ou autres principes tirez de la botanique, qui ayant eſté ſublimez du dedans de la terre à ſa ſuperficie, ſont par

§4 MERCURE

de reiterées operations ſublimez dans les vegetaux : mais tout cela demande une connoiſſance, un diſcernement, & une application bien differente de celles d'un homme qui ſe contenteroit de mêler de l'eau avec du ſel.

Je pourrois me ſervir de pluſieurs raiſons & autoritez de nos Anciens, & de nos Modernes, pour établir ce que j'ay avancé de mes eaux minerales artificielles, & de leurs vertus, quand elles ſont proportionnées aux conſtitutions de ceux qui les prennent, & aux cauſes des maladies ; mais aprés les raiſon-

nemens generaux que je viens de faire là-dessus, je me contenteray d'en venir à l'experience, qui fera voir qu'elles ne cassent point la poitrine, & n'affoiblissent point l'estomach, ny les autres parties nourrissieres, ainsi que l'Anonime veut le faire croire: qu'au contraire elles sont tres-utiles pour les foiblesses, les indigestions, & les douleurs d'estomach. Elles temperent ses fermens trop piquans, elles facilitent la dissolution & la digestion des alimens, elles aident au chile à se separer des parties superfluës, & à luy procurer un coulant

plus libre par les veines lactées, pour arriver plus facilement aux souclavieres, & s'y mêler avec le sang. Elles ne sont pas moins utiles au sang ; elles rendent sa circulation plus aisée, elles enlevent les obstructions qui empeschent la separation de ses parties bilieuses, atrabilaires & sereuses, par les émonctoires destinez à cette œconomie, & purgent fort doucement ; ainsi elles sont tres-propres pour les maux d'estomach, de foye, de rate, de reins, de mere, pour les opilations, les coliques & les oppressions. Elles dissipent les va-

peurs qui naissent d'un sang in-digeste, & cacochime, qui causent les maux de teste. les pesanteurs, les mélancolies, les vertiges, les convulsions, d'où il arrive que les esprits animaux plus subtils & plus dégagez, agissent avec plus d'activité dans toutes leurs fonctions.

Dans cette Automne derniere 1688.

Le Pere Perier, General des Minimes, les a prises.

Mademoiselle de Rostain, pour la seconde fois.

Mademoiselle Jove.

Madame Viginai, la Procu-

reuſe du Roy, pour la quatriéme fois.

Mr Durand, Avocat General du Parlement de Dijon.

Madame de Grangeac, Lieutenante Generale de Bourg.

Mr de Chaſtenay, Preſident au Parlement de Dombe.

Mademoiſelle de Chaſtenay, ſa Fille.

Madame de Port, Superieure de Sainte Urſule de Bourg.

Mr de Laurencin.

Madame la Conſeillere Dutour, pour la troiſiéme fois.

Madame du Roſier.

Mademoiſelle Crotton, de S. Eſtienne.

Madame Pichon, Religieuſe de l'Anticaille.

Mr l'Abbé Janoray.

Mademoiſelle de Prangin, de Dauphiné.

Dans le Printemps dernier.

Madame la Marquiſe de Senoſan les prit.

Mademoiſelle de Fontenay, de la Valette.

Mr Croppet, pour la ſeconde fois.

Madame Trunel, Religieuſe de l'Anticaïlle.

Madame Recordon, de Vienne.

Madame Porroy la Veuve.

Mademoiſelle de Saint Joire.

Mr Boüilloud de la Roche, le Conſeiller.

Mademoiſelle Berge, de Vienne.

Le Pere Henry, Correcteur des Peres Minimes de Lion.

M. le Comte de Beauchans, d'Avignon.

Madame Tamiſſier, de Bourg.

Mademoiſelle de Porcet, de Bourg.

M. de Baret.

Madame Blaufla Conſeillere.

Le Pere le Marchand, Provincial des Celeſtins.

Le Pere Perouſe, Sacriſtin des Celeſtins.

)ans les deux Saiſons de l'année derniere.

M. le Conſeiller Chollier.

Madame la Comteſſe de Ché-
né.

Madame la Comteſſe de Bielle,
e Lorraine.

Mademoiſelle de Dortan de
Bugey.

M. de Machecot, Conſeiller
au Parlement de Dijon.

M. de S. Hilaire, Secretaire
de M^r de Harlay, Conſeiller
l'Etat.

Madame de Broſſes la Con-
ſeillere, de Dijon.

Madame Languet, la Procu-

reuſe Generale de Dijon.

Madame de Buſſi Rabutin

Religieuſe de l'Abbaye de Saint

Julien de Dijon.

Madame la Marquiſe de

abbon. Saint Forjeux.

Madame de Saint Romain.

M. Durand, de Chalons, Rece-

veur des Decimes de Bourgogne.

M. de Seve, Lieutenant Ge-

neral.

M. Ferrari, Avocat du Par-

lement de Paris.

M. Duxio, Conſeiller dans

l'Election.

M. Amaulry.

En Automne 1686.

Mademoiſelle de Roſtain, de Foreſts, eſtoit tourmentée d'un mal de teſte des plus cruels depuis deux ans ſans relâche, qui l'avoit reduite dans une maigreur extrême, ſans avoir pû eſtre ſoulagée par aucun remede, en ſorte qu'elle eſtoit reſoluë à ſe faire trepaner, ſuivant l'avis de ſes Medecins ; elle vint à Lion boire de ces eaux. & guerit heureuſement.

Madame de Loyaille, Religieuſe de ſainte Marie de Belay, vint en la meſme ſaiſon dans le Convent des Dames de

l'Anticaille de ſon Ordre. Elle eſtoit paralitique, & épileptique depuis ſix ans, elle fut fort ſoulagée d'abord par la boiſſon de ces eaux, & les ayant beuës une ſeconde fois dans le printems ſuivant, elle guerit parfaitement.

Mademoiſelle Seigle, fille du ſieur Seigle ruë ſaint Jean à la place Royale, eſtoit malade depuis deux ans de frequentes convulſions, de maux d'eſtomach continuels, & de vomiſſemens d'une matiere comme de la cendre avec des particules noires comme du charbon aprés tous

es repas. Le meſme remede la
guerit dans le meſme temps.

Mademoiſelle Meget, ruë
Merciere au Mercure galant,
malade d'opreſſions, palpitations,
frequentes ſincopes, & de plu-
ſieurs accidens de mere qui la
tenoient au lit depuis trois ans,
trouva ſa gueriſon dans ces eaux
dans cette meſme automne.

Mr Colet de Dijon atteint de
ſincopes, palpitations, opreſſions
depuis un an, attendant tous les
jours ſa derniere heure, guerit
de meſme dans le printems ſui-
vant.

Madame Perouſe de Vienne,

en automne 1687. malade depuis deux ans de vomissemens continuels, opressions, sincopes, douleurs, & tensions des visceres nourrissieres, guerit de ses maux, & acquit une disposition à avoir des enfans, ayant eu depuis une heureuse grosseſſe, & un heureux accouchement au grand contentement de sa famille.

Mr le Comte de Beauchans, dans le mois de May dernier, vint d'Avignon boire de ces eaux pour de frequentes palpitations, pour une supression d'urine, pour laquelle on luy avoit conseillé de se faire tailler,

& s'en retourna dans une par-
faite gueriſon.

Madame Blauf, la Conſeil-
lere, les prit dans la meſme ſai-
ſon, pour des maux d'eſtomach,
& de colique alternatifs & con-
tinuels, les autres remedes luy
ayant eſté inutiles depuis un an,
& guerit parfaitement.

Mademoïſelle de Chaſtenay
avoit perdu la voix depuis plus
d'un an, & avoit une toux
continuelle; elle a recouvré la
parole, & perdu la toux le mois
d'Octobre dernier par l'uſage de
ces eaux.

Madame de Perne d'Epinac,

Religieuſe à ſaint Pierre, les œ-
priſes il y a peu de jours pour de
cruels maux d'eſtomach, coli-
ques, dégouſts & autres acci-
dens, par le conſeil de Mrs Falco-
net & Marquis ſes Medecins,
& en a eſté guerie dés les pre-
miers jours qu'elle les a beüës.

Madame Pichon, malade
d'opilations depuis ſept ans,
Mademoiſelle de Fontenay
malade des meſmes maux depuis
trois ans, & Mademoiſelle de
Prangin depuis un an, avec de
tres-cruels accidens, ont trouvé
leur gueriſon dans ces eaux, les
autres remedes leur ayant eſté
inutiles.

Je pourrois nommer beaucoup d'autres personnes qui les ont prises toutes avec succés, & qui répondroient pour moy, à la calomnie de l'Auteur anonime, qui publie hautement qu'on se garde d'user de mes eaux, parce qu'elles sont extrémement malfaisantes.

Il avance faussement qu'on promet de guerir toutes sortes de maladies par ce remede, & dans un autre endroit de ses écrits, qu'on promet de guerir les fiévres. Cette supposition est niée expressement; jamais on n'a pensé qu'il y eust un remede univer-

fel, les cauſes des maladies eſtant infiniment differentes & ſouvent oppoſées, ce qui fait dire à un ſçavant homme que la Medecine n'eſt qu'une conduite ſage & prudente. Pour ce qui eſt de la fiévre, c'eſt une exaltation de ſoufre dont les parties dans un mouvement rapide cauſent l'effervescence de toute la maſſe du ſang & elle demande d'autres remedes

Cet Auteur dit encore qu'il a fait l'analyſe de ces eaux contrefaites, qu'elles n'ont pas la reſidence des eaux chaudes naturelles, & qu'il ne s'étonne pas ſi elles ont ſi conſiderablemen

ffoibli l'estomach, & les par-
ies nourrissieres. Elles n'ont pas
a mesme residence, je l'avouë,
ny les eaux minerales naturelles
non plus puisées en differentes
sources. Faut-il conclurre de là
qu'elles sont nuisibles?

Il ne parle pas plus juste dans
la recherche des principes des
eaux chaudes naturelles, vou-
lant que la nature leur commu-
nique seulement des baumes,
& des particules onctueuses.
Comment donc seroient-elles
aperitives, & comment purge-
roient elles avec tant de douceur,
si elles estoient privées des prin-

cipes qui leur communiquent ces vertus ; & pourquoy ne veut-il pas qu'il y ait des particules balſamiques dans les noſtres ? Auroient-elles gueri tant de convulſions, fortifié tant de nerfs, rétabli tant d'eſtomachs dereglez, ſi quelques particules ſpiritueuſes n'entrent pas dans leur compoſition.

Il pretend que Mr Vvillis, ſçavant Medecin d'Angleterre, s'eſt retracté par une lettre, des eaux aigreletes chalibées artificielles, qu'il a trouvées, & deſquelles il s'eſt ſervi ſi ſouvent, pour la gueriſon de pluſieurs maladies, comme nous liſons dans

ſes

s écrits. Cependant cette let-
re imaginaire ne se trouve point
ans tout le corps de ses ou-
rages.

Enfin lassé de médire en pro-
e, il appelle les Muses à son
ecours : mais comme les Vers
u'il leur fait prononcer ont
sté composez pour d'autres que
our moy, ayant paru imprimez
ans l'histoire des ouvrages des
çavans du mois de Mars 1688.
age 328. je n'ay pas crû devoir
epondre à ce trait de Parasite.

Tel est le sort de ceux qui met-
ent au jour quelque nouvelle
Découverte, Ils sont exposez à

la critique & à la censure, & certainement ils auroient tort de trouver mauvais qu'on dist son sentiment sur leurs ouvrages, mais il seroit à souhaiter que ceux qui s'érigent en censeurs, consultassent la justice & la verité, plustost que des passions qui les aveuglent.

C'est en vous, Monsieur, qu'on trouve cette équité, & c'est à vous aussi que j'apelle de l'injuste accusation qu'on a faite contre ces eaux, me soumettant à tout ce que vous prononcerez, avec le mesme respect qui me fera être toute ma vie Vostre &c.

Le Roy a donné le com-
ıandement du Havre de
Grace à Mr le Comte de Lo- du Chastelet.
ıont, Colonel du Regiment
'Infanterie de Ponthieu. Il
ſt Frere de feu Mr le Marquis
e Trichateau, qui eſtoit du Chastelet.
Maréchal de Lorraine, &
ui mourut General Major
e l'Armée que feu Mr l'E-
ecteur de Cologne avoit
ıiſe ſur pied pendant le der-
ier Siege de Luxembourg.
eur nom eſt du Chaſtelet,
Maiſon illuſtre, originaire de
orraine, & deſcenduë des
)ucs de ce nom. Jean du

Chaſtelet, Seigneur de Thon
Biſayeul de Mr le Comte de
Lomont, en fit bien voir la
grandeur, dans les preuves
qu'il fut obligé de faire au
mois de Novembre 1585. pour
eſtre receu Chevalier de l'Or-
dre du Sainr Eſprit. Mr le
Marquis du Chaſtelet, qui a
épouſé Mademoiſelle de Bel-
Gigaud. lefond, Fille du Maréchal de
ce nom, eſt deſcendu de
l'aiſné de cette Maiſon. Il eſt
Couſin Germain de celuy
dont je vous parle, & ils ſont
tous deux petits-Fils d'Errard
du Chaſtelet, qui mourut

Grand Maréchal, & Chef du Conſeil des Ducs de Lorraine. Tout le monde regarde ce commandement du Havre de Grace, comme une marque d'une grande diſtinction. Cette Place, qui eſt une des Clefs de la France, & une des plus importantes dans la conjoncture des affaires, fait bien connoiſtre l'eſtime & la confiance dont Sa Majeſté honore Mr de Lomont. En effet, il n'y a guere d'Officiers en France auſſi appliquez, & qui ayent ſervy avec plus de zele. Il fut inſtalé

dans la Charge de Bailly du
Pays d'Auxois en 1686. en la
place de M^r le Marquis de
Trichateau ſon Frere, & M^r
Lemurier, Seigneur de Beau-
vais, Maire de la Ville de Se-
meur, qui le harangua, fit
paroiſtre ſon éloquence dans
le détail de ſes actions. Il parla
du combat de Seinſen prés
Philisbourg, & de la Bataille
d'Emſem prés de Strasbourg,
où il s'eſt trouvé dans ſes pre-
mieres Campagnes; de l'atta-
que de Turquen, qui fut pri-
ſe & forcée, & pour laquelle
il avoit eſté commandé en

qualité de Capitaine de Gre-
nadiers; des Sieges de Dinan,
du Chasteau d'Huy, de Lim-
bourg, de Condé, de Bou-
chain, d'Here, de Boüillon;
du secours de Mastric, & des
Deux-Ponts; des Sieges de
Valenciennes, de Cambray,
de saint Omer, de saint Guil-
lain, de Gand, d'Ipre; de la
Bataille de Montcassel, du
combat d'Offembourg en
Allemagne, du passage de la
rapide Riviere de Kins qu'il
passa trois fois en un jour
ayant l'eau jusqu'aux aissel-
les, & enfin du fameux Siege

de Luxembourg, qui ſon
les glorieuſes occaſions ou
Mr le Comte de Lomont a
verſé ſon ſang pour l'Eſtat,
& ſignalé ſon zele pour le
ſervice du Roy. A l'égard
de ſa Maiſon, voicy de quel-
le maniere il en parla. *Je n'ay,*
pour donner une idée de l'excel-
lence de voſtre nobleſſe, qu'à
retracer icy cette longue ſuite
de Ducs de Lorraine dont vous
eſtes deſcendu; je n'ay qu'à ex-
poſer aux yeux du public le
blaſon de vos armes; qu'à faire
remarquer le Manteau Ducal
& cette Couronne, qui en ſont

omme les ornemens inſepara-
bles, qu'à jetter les yeux ſur ces
rois Fleurs de Lys qui y tien-
nent la place des Alerions, &
dont le glorieux échange expri-
me mieux que je ne puis dire,
toute la grandreur de voſtre
Maiſon, puis que les Lis, com-
me parle l'Ecriture, ſont plus
pompeuſement & plus riche-
ment veſtus que ne fut jamais
Salomon dans toute ſa gloire ;
que la France, à qui le Ciel en
a fait preſent, a ſceu les porter
à un ſi haut point de grandeur,
qu'il n'y a point aujourd'huy de
Nation ſur la Terre qui ne les

respecte : que les Aigles, les Alerions, les Lyons, & les plus redoutables animaux sont obligez de flechir devant la Majesté de nos Lys, que la sacrée Maison Royale de France qui les porte pour ses Armes, & qui en a fait un present à la Maison du Chastelet, est la plus ancienne, la plus illustre & la plus puissante Maison de celles qui dominent aujourd'huy dans toutes les parties du monde, & que Louis le Grand, cet Invincible Monarque qui regne dans l'esprit & dans le cœur de tous les hom-

mes, ou par l'amour de ſa bonté, ou par l'admiration de ſa Juſtice, ou par la crainte de ſa puiſſance, les a ornez de tant de triomphes & tant de victoires, & les a eſlevez ſur tant de trophées, que voulant leur faire reprendre le chemin d'où il ſont venus, la veuë ne peut plus porter juſques à leur élevation.

Comme nous ſommes dans un temps de Sainteté, je croy que vous ne ſerez pas faſchée que je vous envoye un Air conforme à ce temps.

AIR NOUVEAU.

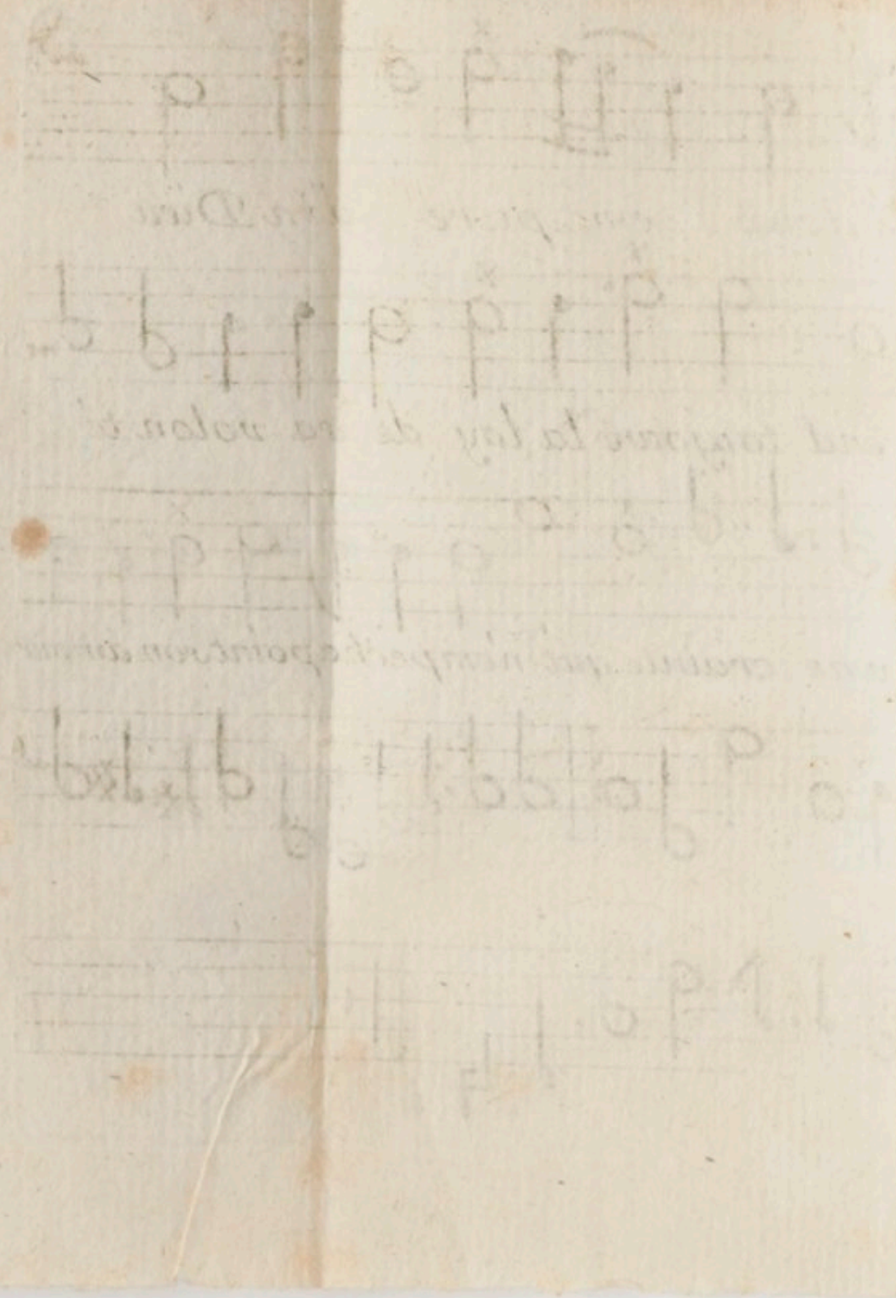
Bien-heureux celuy qui n'aſpire
Qu'à vivre ſous le doux empire
D'un Dieu, dont il reçoit la lumiere
du iour;
Qui prend toûjours la loy de ſa
volonté ſainte,
Et pour luy dans ſon ame entretient
une crainte
Qui n'empeſche point ſon amour.

Ces paroles ſont de feu Mr Godeau, & Mr de Bacilly qui les a miſes en air, les a choiſies dans ſes Ouvrages, par la difficulté qu'il y a d'en pouvoir trouver de cette

Bienheureux celuy qui naspi=re qua viure sous le doux em=pi=re dvn Dieu

dont il reçoit la lumie=re du jour Qui prend toujours la loy de sa volonté

sainte et pô luy dans son ame en tretient vne crainte vne crainte qui nempeche point son amour



nature. Vous ſçavez qu'il a parfaitemene réüſſi dans ces ſortes d'Airs, & qu'il en a fait plus de cinquante avec de ſeconds couplets en diminution. La nouvelle Edition qui en a eſté faite depuis quelques mois n'eſt pas reconnoiſſable, tant elle differe des precedentes, tant pour les corrections que pour les augmentations. Ce ſont deux Livres parfaitement bien gravez, que debite le S^r Guerout. Tous les petits Airs ſont à trois Parties avec leurs ſeconds couplets. Le

nombre des grands eſt forti
augmenté, & preſque tous
ceux qui avoient paru aupa-
ravant, ſont changez de bien
en mieux, & meſme pour les
paroles. Il y a entre autres un
Recit de trente Vers dont
tout le monde eſt charmé.
On le compare aux plus bel-
les Scenes des Opera, ſur
tout quand il eſt chanté par
l'Auteur, qui invite les Cu-
rieux à venir entendre ces
Airs de vive voix, pour en
avoir une entiere intelli-
gence.

Il faut vous faire encore

art de quelques Ouvrages
ui ont eſté faits à la gloire
e Monſeigneur le Dauphin.
Ainſi ceux qui manquent au
Recüeil que j'en ay fait à
a fin de la Relation que je
ous ay envoyée de la Cam-
agne de ce jeune Prince,
ous les trouverez répandus
lans mes Lettres ordinai-
es. En voicy un de Mr de
Maumenet, Chanoine de
Beaune.

A MONSEIGNEUR LE DAUPHIN

Sur ſon Retour des Conqueſtes d'Allemagne.

ODE.

VOVS de qui les nobles veilles,
Ont éternisé LOVIS,
Doctes Sœurs, à ſes merveilles
Meſlez celles de ſon Fils.
Aujourd'huy brillant de gloire,
Sur le char de la Victoire,
Il revient ce Fils Vainqueur;
Sur ſon front que ceint Bellone,
Ajoûtez une couronne,
Qu'attend de vous ſa Valeur.

Et vous, Naïades plaintives,
Dont Mars troubla le repos,
Quand la Seine de ſes rives,
Vit éloigner ce Heros.
Vous, Nymphes de nos Bocages,
Qui ſous leurs ſombres feüillages,
Soupiriez pour ſon retour;
Calmez vos vives alarmes,
Et ne verſez plus de larmes,
Dans ce tranquille ſéjour.

Le puiſſant Dieu des batailles,
Qui préſidoit à ſon ſort,
Au milieu des funerailles,
L'a garanty de la mort.
Le voicy ce jeune Alcide,
Qui d'un courage intrepide,
Vole au milieu des hazards,
Et qui dans une Campagne,
De l'orgueilleuſe Allemagne
Abbat les plus hauts ramparts.

Qui n'eust crû, voyant les ligu
De tant d'Ennemis jaloux,
Que d'en rompre les intrigues
C'estoit faire assez pour nous ?
Et toutefois, sans attendre
Qu'ils osent rien entreprendre
Sur nos climats fortunez,
Mon Héros porte la guerre,
Et fait gronder son tonnerre
Chez ces Peuples étonnez.

A peine on le voit paroistre
Sur les Rivages du Rhin,
Que son bras s'y fait connoistre
A l'injuste Palatin.
Philisbourg de qui l'audace
Veut du coup qui la ménace
Sauver ses superbes Tours ;
Philisbourg que tout l'Empire
Eut tant de peine à reduire,
Est reduit en peu de jours.

Confessez, Germain, Ibere,
Que les douceurs de la Paix,
De son invincible Pere
N'ont pas borné les hauts faits;
Que pour vous reduire en poudre,
Il n'a qu'à prêter sa foudre
A son Fils victorieux,
Et que malgré les tempestes,
On ne vit jamais nos testes
S'élever si prés des Cieux.

En vain la Hollande ingrate
Ose attenter sur les Rois,
Malgré l'espoir qui la flatte,
Ils sçauront vanger leurs droits.
Déja la Mer mutinée,
D'une triste destinée
Ménace son armement,
Et mieux que les vents & l'onde,
Le plus puissant Roy du Monde
En promet le châtiment.

Dauphin, c'eſt par ta vaillance,
Que tous ces fiers Ennemis,
A l'Empire de la France
Se verront bien-toſt ſoumis.
Ils doutoient que ton courage,
Fiſt pour ſon apprentiſſage
De ſi rapides projets ;
Mais la prompte Renommée,
De ta Valeur animée,
Leur a montré les effets.

S

Philisbourg qu'elle a vû prendre
En eſt l'aſſuré garant.
Manhein n'attend pour ſe rendre
Que l'aſpect du Conquerant.
Frankendal ouvre ſes portes
Et tes ſuperbes Cohottes
Alloient fondre en cent climats,
Si ta Valeur équitable,
Autant qu'elle eſt redoutable,
N'avoit arreſté leurs bras.

C'eſt ce noble caractere
De puiſſance & d'équité,
Qui te rend digne d'un Pere,
Si digne d'eſtre imité;
Et ſi ton cœur magnanime,
Qu'un ſi beau modele anime,
Ne bornoit point tes grandeurs,
Tu n'aurois pas l'avantage,
D'eſtre la parfaite image
Du plus juſte des Vainqueurs.

2

Bon Prince, & grand Capitaine,
Comme luy dans les combats,
Tu vas partager la peine,
Et le danger des Soldats;
Et tandis que la Victoire,
Couronnant leur front de gloire,
Paye leurs teavaux guerriers,
Tes dons redoublent l'envie,
Qu'ils ont d'immoler leur vie,
Pour acquerir des Lauriers.

C'eſt ainſi que ſur la terre
Iupiter ne fait iamais
Tomber ſon bruyant tonnerre,
Sans y verſer ſes bien-faits.
De ſa dextre menaçante,
Part une pluye abondante
Pour fertiliſer les Champs,
Tandis que ſes coups terribles,
Sur des rocs inacceſſibles,
Vont foudroyer les Titans.

Vnique but de ma Lyre,
LOVIS, le plus grand des Rois;
Que ne doit point cet Empire,
A tes glorieux exploits?
C'eſt peu de voir l'abondance,
L'ordre & la magnificence,
Y triompher ſous ta loy:
Tu fis pour nous davantage
En inſpirant ton courage
A ce Fils digne de toy.

Permets que ma main fidelle,
Dans une illuſtre Avenir,
De ſa grandeur immortelle,
Conſacre le ſouvenir.
Quand du bruit de ſa loüange,
De la Seine juſqu'au Gange,
Ie fais retentir les airs,
I'en dis plus pour ta memoire,
Que ſi ie traçois l'hiſtoire
De tes triomphes divers.

Les deux Sonnets que j'ajoûte ſont ſur la meſme matiere. L'Auteur n'a voulu marquer ſon nom que par ces Lettres, L. D. M. C. D. B.

A MONSEIGNEUR.

DAuphin impatient de courir à
la Gloire,
Tu goûtois à regret les douceurs de
la Paix,
Quand Bellonne propice à tes nobles
ſouhaits
Les palmes à la main t'appelle à la
Victoire.

§

Tu cours, & ce Rampart ſi fameux
dans l'Hiſtoire,
Philisbourg en tombant ſurpris de
tes hauts faits
Confeſſe que ton bras par ſes pre
miers eſſais
Montre à nos Ennemis ce qu'ils n
pouvoient croire.

Le Rhin, à ton aſpect, croyant
voir ce Heros,
Qui la foudre à la main oſa fendre
ſes flots,
Tremble que ta Valeur ne s'y fraye
un paſſage;

S

Et bien-toſt le Germain par ton
bras ſurmonté
Pour ſauver ſes Etats, & fléchir ton
courage, [*bonté.*
N'aura que le moyen d'implorer ta

A Mr le Duc de Montauſier. S.r Mau-ire.

ILluſtre Montauſier, qu'une Gloire
ſolide
Fit voler pour ton Prince au milieu
des hazards,
Et qui toûiours chery de Minerve &
de Mars,

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE

Sceus ioindre au bel eſprit le courage intrepide.

S

Voy ce ieune Dauphin, de qui tu fus le guide,
Les armes à la main défier les Ceſars.
L'orgueilleux Philisbourg luy ſoûmet ſes ramparts,
Et tout tremble à l'aſpect de ce nouvel Alcide.

S

Que ne fera-t-il point dans la ſuite des temps,
Si déia ſa Valeur par cent faits éclatans
A ſur les bords du Rhin conſacré ſa memoire?

E

Il ne manquoit plus rien à ton ſort fortuné,

Aprés avoir brillé dans le ſein de la Gloire,
Que d'y voir ce Heros de palmes couronné.

Les quatre volumes que je vous ay envoyez depuis deux ans, du voyage que les Ambaſſadeurs de Siam ont fait en France, vous ont amplement inſtruite de ce qui regarde cette Nation. Ces Ambaſſadeurs eſtant retournez auprés du Roy leur Maiſtre, luy firent connoiſtre la grandeur du Roy, & ce Monarque fut ſi fort touché des honneurs que Sa Majeſté leur avoit fait

rendre depuis qu'ils estoient entrez dans ses Etats, qu'il resolut de recevoir des Troupes Françoises dans les meilleures de ses Places, & ne songea plus qu'à entretenir une alliance, dont il esperoit beaucoup d'utilité & d'appuy. Comme il venoit d'envoyer une Ambassade des plus solemnelles, il crut ne devoir faire partir que des Envoyez par les Vaisseaux qui avoient ramené ses Ambassadeurs jusques à Siam, mais il les chargea de presens pour toute la Maison Royale. Ces Envoyez

venoienr auſſi en France pour faire avancer quantité d'Ouvrages pour Sa Majeſté Siamoiſe, que ſes Ambaſſadeurs y avoient fait commencer pendant leur ſejour. C'eſt pour cela qu'un nommé Racan, l'un des Mandarins qui les avoient accompagnez, a eſté choiſi pour le ſecond Envoyé. Ils ont amené avec eux quelques Tunquinois, & comme il leur eſtoit auſſi ordonné d'aller à Rome, & de revenir enſuite à Paris, ils y ont eſté conduits par le Pere Tachard Jeſuite, qui a

fait deux fois le voyage de Siam. Celuy de Paris à Rome ne regardant point Sa Majesté, & n'estant qu'une Commission particuliere dont ils se sont acquittez, je vous diray seulement que le 26. Novembre dernier ils arriverent à Cannes, à deux lieuës de Grace, & s'y embarquerent sur deux Felouques qui les porterent le lendemain à Ville-Franche, petite Ville de Piedmont, de la dépendance du Duc de Savoye. Ils allerent de là à Monaco, Place tres-forte par sa situation escarpée

de toutes parts. Elle n'eſt accеſſible que du coſté du Port, où l'on a pratiqué un chemin dans la montagne, qui eſt meſme fort difficile à monter. Il n'y a rien de remarquable dans l'enceinte que le Palais du Prince, qui eſt fort conſiderable par la beauté de ſes meubles. La Garniſon eſt de ſix cens hommes François, qui ſont à la ſolde de Sa Majeſté. Il y a de plus une Compagnie de cent Suiſſes, qui compoſe la Garde du Prince. La coſte depuis Monaco juſqu'à San Remo pa-

roiſt inculte & aſſez deſerte. La premiere Ville qu'ils y virent fnt Menton, à quatre milles de Monaco. C'eſt la derniere de la dépendance de ce Prince. Ils virent enſuite Vintimille, Ville appartenante au Prince qui porte ce nom. Elle eſt ſur le panchant d'une colline, & leur parut aſſez belle par le grand nombre de maiſons qu'ils découvrirent. Ses murailles ſont de pierre de taille, avec des Baſtions de diſtance en diſtance. La Fortereſſe eſt ſur le haut de la montagne, & comman-

de la Ville. Aprés qu'ils eurent doublé le Cap de San-Remo, ils entrerent dans le Port. Cette Ville eſt fort agreable, & ornée de pluſieurs Palais, & de tres-belles maiſons. Ils paſſerent à Oneil, qui eſt de la dépendance du Duc de Savoye, & allerent coucher à Arais, petite Ville de la Republique de Gennes, & fort peu conſiderable. Ils en partirent le lendemain au matin, & ſur les huit heures ils entendirent un bruit ſourd, comme celuy d'une Armée navale qui ſe

feroit battuë à trois ou quatre lieuës de là. On leur dit que ce bruit venoit des flots de la Mer, qui entroit avec impetuosité dans les cavernes affreuses du Cap de Final qui est entierement creux. Ils y passerent à la portée du pistolet, & virent la Ville qui luy a donné son nom. On ne découvre que deux Forteresses, l'une sur le haut, & l'autre sur le panchant d'une Montagne qui couvre la Ville. Il y a seulement sur la plage prés de cent maisons assez belles, & entre autres

un Arc de triomphe, qu'on dit avoir esté élevé pour faire honneur à l'Imperatrice, quand elle y passa en prenant la route de Vienne. Le 30. les Mandarins arriverent à Noly, de là à Savone, l'une & l'autre de la dépendance de Gennes. Il y a un Evesque à Noly. L'Eglise est petite, mais fort belle & bien ornée. Le 2. de Decembre ils entrerent dans le Port de Gennes, d'où estant partis deux jours aprés, la Mer fut si grosse, qu'elle les obligea de relascher à Camoglio, petit Bourg à demy lieuë de là.

où il y a seulement un Port pour les Barques. Ils eurent beaucoup de peine à y entrer, & le vent contraire n'ayant point cessé pendant huit jours, le Pere Tachard écrivit au Consul de la Nation Françoise à Gennes, le priant de leur vouloir fournir des voitures pour faire le reste du voyage par terre. On leur envoya douze chevaux, & trois mulets pour leurs hardes; mais les chemins se trouverent si peu pratiquables, qu'ils furent contraints de reprendre deux Felouques à

Rapaolo, qui n'eſt éloigné de Camoglio que de deux lieuës. Enfin ils arriverent à Ligourne, qui eſt une Place tres bien ſituée. Elle eſt de la dépendance du Grand Duc *medicis.* de Toſcane, & a un bon Port, & une tres-belle rade. Les maiſons en ſont bien baſties, & les ruës fort larges. Sa ſituation au milieu de l'Italie la rend extrémement riche par la commodité du Commerce. Toutes les Nations de l'Europe y ont chacune leur Conſul particulier. Elle eſt peuplée d'Etrangers,

& ſur tout de François, qui ſont, à ce qu'on aſſure, plus de la quatriéme partie de ſes habitans. Il y a une Citadelle à l'entrée du Port. Le Grand Duc y entretient ſix cens hommes de garniſon, & quatre où cinq cens dans la Ville. On voit ſur le Port une Statuë de marbre blanc du Prince Ferdinand, Grand Duc de Toſcane, élevée ſur un Piedeſtal de meſme matiere de dix ou douze pieds de haut. Elle eſt debout avec quatre Eſclaves de bronze aſſis ſur les quatre coins du

Piedestal, les mains liées derriere le dos par une chaine qui descend des pieds du Prince. Ils partirent de Ligourne le 16. Decembre, & arriverent ce mesme jour à Piombino. C'est un Châteaau assez mal en ordre situé sur une Montagne, au bas de laquelle est un grand Bourg avec un petit Port pour les Barques. Ils se rendirent de là à Porto Hercole, éloigné de Piombino de soixante & dix milles. Ce poste qui appartient au Roy d'Espagne, est extremement for-

tifié. On y voit trois bonnes Forteresſes ſur trois Montagnes qui environnent la Ville. Elle eſt ſituée au bas ſur le Port. Les Barques & les petits Vaiſſeaux y ſont en ſeureté, mais les gros ont peine à y demeurer. Toute la Coſte depuis Ligourne juſqu'à Civita-Vechia paroiſt inculte & deſerte, & l'on dit meſme que l'air y eſt fort mal ſain. On y voit pourtant quelques Villages diſperſez dans la Campagne & ſur les collines avec des Tours d'eſpace en eſpace ſur le ri-

vage, afin que le plat pays &
es Felouques qui ſont en mer
ſoient averties le jour par un
coup de canon, & la nuit
par des feux, que l'on dé-
couvre un Corſaire ſur les
coſtes. Le 18. le Pere Tachard
ayant remis les Mandarins
entre les mains du Conſul de
France à Civita-Vecchia, par-
tit dans une caleche pour ſe
rendre à Rome. Civita-Ve-
chia eſt uns Ville qui dépend
du Pape. Le Port eſt aſſez
grand & commode, & les
gros Vaiſſeaux y peuvent en-
trer. Entre les deux Corps

de Garde qu'il faut passer avant qu'on entre en la Ville, il y a un Bassin où sont cinq Galeres de Sa Saintеté. Si-tost qu'on fut averty par l'arrivée du Pere Tachard que les Mandarins venoient par mer, on depescha Mes-sager sur Messager pour en avoir des nouvelles, mais on n'apprit que le 21. qu'ils estoient à trois milles de Rome. Aussi-tost Mr Cibo envoya deux Carosses de la part du Pape pour les rece-voir, Mr le Cardinal d'Estrées en envoya aussi un,

& il y en eut encore quelques autres. Ils furent receus par un Gentilhomme de Sa Sainteté, qui les conduisit ainsi jusques au logis qu'on leur avoit preparé. Ils furent traitez avec beaucoup de magnificence & servis à table par les premiers Officiers de Mr le Cardinal Cibo, ce qui a toûjours continué jusqu'à leur depart. Il y avoit son Maistre d'Hostel, son Ecuyer tranchant qui coupoit les viandes & les partageoit, six Gentilhommes & plus de quinze Domestiques,

les' uns pour la table, & les autres pour preparer tout. Le bruit s'eſtant répandu dans toute la Ville, que l'un d'eux eſtoit Fils du Roy de Siam, & les autres, des premiers Seigneurs de ſa Cour, & qu'ils venoient pour ſe faire baptiſer par le Saint Pere, il n'y eut perſonne qui n'accouruſt pour les voir. La foule fut telle qu'on fut obligé de demander des Suiſſes pour empeſcher la confuſion. L'Audience leur ayant eſté promiſe pour le 23. à deux heures aprés midy, on

demeura d'accord des honneurs que l'on rendroit à la Lettre du Roy de Siam, & à celuy qui la porteroit. Ce jour là, le Secretaire de Mr le Cardinal Cibo vint les prendre avec deux Carrosses, dont l'un estoit tout garny de rubans noirs. Mr le Marquis de Lavardin, Ambassadeur de France, leur en envoya un autre remply de Gentilshommes François qui se trouverent toûjours au devant d'eux en entrant & en sortant. Les Mandarins estoient habillez de drap avec un galon,

Beaumanoir.

d'or large de trois doigts sur les coultures & au bas du Juſte au-corps. Ils portoient ſur la teſte un bonnet en pyramide fait de mouſſeline treſfine, avec un cercle d'or tout autour. Il eſtoit auſſi large de trois doigs, & retenu par un cordon d'or attaché ſous le menton. Le Pere Tachard entra le premier dans le Carroſſe, & les Mandarins enſuite. Le premier portoit une caſſette de verny, garnie de plaques d'argent, dans laquelle eſtoit la Lettre du Roy. Le ſecond tenoit un

coffret de Filigrane d'or pe-
ſant environ quinze livres.
C'eſtoit le preſent de ſa Ma-
jeſté Siamoiſe. Le troiſiéme
portoit une autre boëte d'ar-
gent, ouvrage du Japon avec
un grand baſſin de filigrane
auſſi d'argent, le tout peſant
environ vingt livres. Ils fu-
rent ainſi conduits au Palais,
au milieu preſque de tous les
Habitans de Rome de toutes
ſortes de conditions. Ils en-
trerent par la grande porte du
Palais où ils trouverent les
Suiſſes de Sa Sainteté rangez
en haye juſques au pied d'un

grand escalier. Ils y descendirent de carrosse, & furent receus par Mr Cibo, Frere du Cardinal de ce nom, qui étoit suivy du Capitaine des Suisses. Ils trouverent dans la premiere Salle les Domestiques de Sa Sainteté qui s'étoient placez des deux costez, & dans la seconde estoient ses Gardes, tous botez, & le pistolet à la main, dont ils firent une décharge pour les saluer. Ensuite ils entrerent dans l'antichambre, où tous les premiers Officiers du Pape les receurent. On fit avertir

Sa

Sa Sainteté qu'ils estoient venus, & un moment aprés ls furent introduits dans la Salle d'audience. Le S. Pere estoit assis dans sa Chaise, accompagné de huit Cardinaux, çavoir Mrs Ottoboni, Chigi, Barberino, Azzolino, Alieri, d'Estrées, Colomna. & Casanate. On mit les presens ur une petite table, & ensuite le Pere Tachard, en ualité d'Envoyé, ayant fait s trois genuflexions ordiaires au milieu des deux Maistres des ceremonies, baisa s pieds de Sa Sainteté, &

s'eſtant retiré à coſté, il com-
mença ſa harangue à genoux
en diſant, *Beatiſſimo Padre*.
Le Pape qui voulut luy faire
honneur, le fit lever, & ce
Pere continua de luy parler
Italien. Voicy une traduction
fidelle de ſon Diſcours.

TRes-ſaint Pere.

Les Benedictions tres-parti-
culieres que la Providence divi-
ne répand ſur ſon Egliſe avec
tant de profuſion, ne nous per-
mettent pas de douter que Dieu
n'ait choiſi Voſtre Saincteté dans

ces derniers siecles, pour réünir
tout l'Univers dans son bercail.
Nous voyons sous ce saint Pon-
tificat les Heretiques les plus
opiniâtres chassez ou convertis;
les Royaumes qui s'estoient se-
parez avec tant de scandale,
réunis à l'Eglise, & soumis à
son autorité; les Ennemis les plus
redoutables du nom Chrestien,
presque tous ou exterminez, ou si
affoiblis, qu'ils n'attendent que
le dernier coup pour achever leur
ruine; mais ce qui est de plus
extraordinaire, & sans exem-
ple, & qui estoit reservé comme
un privilege dû à Vostre Sainte-

té, c'eſt qu'un des plus grands Rois de l'Orient, encore Payen, prévenu & extraordinairement touché, non pas tant de l'éclat de ſa dignité & de ſa prééminence, que de la ſainteté de ſa vie, & de la grandeur de ſes vertus perſonnelles, ce grand Roy, dis-je, m'a chargé de venir de ſa part demander à Voſtre Sainteté ſon amitié, l'aſſurer de ſes reſpects, & luy offrir ſa protection royale pour tous les Predicateurs de l'Evangile, & pour tous les Fidelles avec des ſentimens qu'on trouve à peine dans la Cour des Princes Chreſtiens. Ce puiſſant Roy com-

mence déja à se faire instruire.
Il dresse des Autels & des Egliſes
au vray Dieu ; il demande des
Missionnaires ſçavans & zelez;
il leur fait baſtir des Maiſons
& des Colleges magnifiques ; il
nous donne tres-ſouvent des au-
diences ſecretes & tres-longues,
& nous fait meſme rendre des
honneurs qui font de la jalouſie
aux principaux Miniſtres de ſa
Secte, pour qui il avoit autrefois
une veneration ſuperſtitieuſe. Si
Dieu écoute nos vœux, ou plû-
toſt s'il exauce les larmes & les
prieres de Voſtre Sainteté, car ce
ſera ſans doute par une ſi puiſ-

ſante interceſſion que s'achevera
ce grand miracle, je veux dire
la converſion de ce Monarque
que de Rois, de Prince, &
de Peuples, ou ſoumis à ſon
Empire, ou qui admirent ſa ſa-
geſſe, & ſe gouvernent par ſes
conſeils, ſuivront un ſi grand
exemple! Certes, Tres-ſaint Pere
jamais l'Evangile n'a eu de
grandes ouvertures pour s'établir
ſolidement, & ſe répandre dans
cette partie de l'Orient la plus
vaſte & la plus peuplée. Pour
moy. je regarde déja cette Let-
tre Royale que je viens preſenter
à Voſtre Sainteté de la part de

Roy de Siam, ces presens qu'il luy a destinez, & ces Mandarins ausquels il a ordonné de se presenter à ses pieds, non seulement comme des témoignages sinceres de la reconnoissance & du profond respect de ce Prince, mais encore comme des engagemens de sa soumission, & si je l'ose dire, comme des premices de ses hommages & de son obeissance.

Le Pere Tachard ayant achevé, voulut se remettre à genoux pour entendre la réponse de Sa Sainteté, mais le

S. Pere l'obligea de se relever, & fit voir par là l'estime qu'il faisoit du Roy de Siam. Les Mandarins firent aussi leurs civilitez. Tous les trois estant entrez ensemble immediatement aprés le Pere Tachard, & ayant mis leurs presens sur une petite table, comme je l'ay déja dit, les deux derniers commencerent à lever leurs mains jointes au front, & ayant incliné la teste, ils se mirent à genoux, & baisserent ensuite leur visage contre terre, ce qu'ils reitererent trois fois. Pendant ce temps

le premier Mandarin estoit debout, tenant la Lettre du Roy son Maistre sous un bandege d'un precieux vernis du Japon. Cette Lettre estoit gravée sur une feülle d'or longue d'un pied & demy, qu'attachoit un ruban bleu, enrichy de fleurs d'or & d'argent, le tout dans une boëte d'or en cilindre, excepté le couvercle qui estoit en piramide, orné de fleurs émaillées de plusieurs couleurs. Les Mandarins avancerent jusqu'au milieu de la Salle, où ils firent les mesmes reve-

rences, & enfin une troiſié-
me lors qu'ils furent aux
pieds de Sa Sainteté. Alors le
premier d'entre-eux mit la
boëte entre les mains du Pere
Tachard, fit ſes genuflexions
avec tous les autres, premie-
rement à la Lettre qu'il quit-
toit, & enſuite à Sa Sainteté,
& s'approchant l'un aprés
l'autre, ils ſe proſternerent à
ſes pieds, en ſorte que le bout
de leurs bonnets touchoit ſa
robe. Le Pere Tachard ouvrit
la boëte, & en ayant tiré la
Lettre du Roy de Siam, il la
preſenta au Pape, qui la receut

avec une assez grande marque de joye. Elle commençoit par ces paroles, qui sont les qualitez de ce Prince, sans pourtant que l'on y puisse donner aucune explication.

Som Dei pra Tchau Si a jou Thia Puiai.

Au tres-Saint Pere Innocent XI.

Cette Lettre a esté traduite litteralement, & contenoit ce qui suit.

DE's nostre avenement à cette Couronne, le premier soin que nous eusmes, fut

de connoiſtre les plus grands Princes de l'Europe, & d'entretenir avec eux de mutuelles correſpondances, afin d'en tirer la connoiſſance & les lumieres neceſſaires à noſtre conduite. Voſtre Sainteté prevint & remplit nos deſirs par ſon Bref Pontifical, qui nous fut preſenté par Dom Franciſco Pallud, Eveſque d'Heliopolis, avec un preſent digne de l'auguſte perſonne qui nous l'envoyoit, que nous reçûmes auſſi avec une joye toute particuliere de noſtre cœur. Nous envoyames quelque-temps aprés nos Ambaſſadeurs pour al-

ler saluer Vostre Sainteté, luy porter nostre Lettre Royale avec quelques presens, & établir entre nous une amitié aussi unie, que l'est une feüille d'or bien polie; mais comme depuis leur départ on n'en a receu aucune nouvelle, nous nous trouvons obligez de renvoyer le Pere Tachard, Jesuite, en qualité de nostre Envoyé Extraordinaire auprés de Vostre Sainteté, pour établir entre Elle & Nous cette bonne correspondance que nos premiers Ambassadeurs estoient chargez de nous ménager, & nous rapporter incessamment des

nouvelles de l'heureuſe ſanté de Voſtre Sainteté. Ce Pere prendra la liberté de l'aſſeurer de noſtre part, que nous donnerons une entiere protection à tous ces Peres, & à tous les Chreſtiens, ſoit qu'ils ſoient nos Sujets, ou qu'ils demeurent dans nos Etats, ou meſme qu'ils reſident en quelque autre Pays que ce ſoit de cet Orient, les ſecourant conformement à leurs beſoins quand ils nous feront ſçavoir leurs neceſſitez, ou qu'ils en feront naiſtre l'occaſion. Ainſi Voſtre Sainteté peut eſtre en repos de ce coſté-là, puis que nous vou-

lons bien nous charger de ces soins. Ce mesme Pere Tachard aura l'honneur d'informer Vostre Sainteté des autres moyens qui conviennent à cette fin selon les ordres que nous luy en avons donnez. Nous la prions de donner à ce Religieux une entiere creance sur ce qu'il luy representera. & de recevoir les presens qu'il luy portera, comme des gages de nostre sincere amitié, laquelle durera jusques à l'Eternité. Dieu, Createur de toutes choses, conserve Vostre Sainteté pour la défense de son Eglise, en sorte qu'Elle puisse voir cette

meſme Egliſe augmenter, & ſe répandre avec une heureuſe fertilité dans toutes les parties de l'Univers. C'eſt le veritable deſir de celuy qui eſt,

Tres-Saint Pere,

De VOSTRE SAINTETE',

Le tres-cher & bon Amy.

Au bas de cette Lettre il y avoit à coſté pour toute ſignature, *Phaul Kon.* C'eſt un des noms de Mr Conſtance, qui ſigne les Lettres du Roy, comme font icy les Secretaires d'Eſtat. Aprés qu'elle eut eſté donnée à Sa Sainteté, les Mandarins ſe leverent, &

allerent tous trois à reculons prendre les Presens. Le Premier prit le Coffret de Philigrane d'or, qui estoit celuy du Roy, & se tint toûjours debout tant qu'il l'eut entre les mains. Les deux autres prirent le Present de Mr Constance, Ministre de Sa Majesté Siamoise, & chacun les ayant donnez au Pere Tachard, qui les presenta à Sa Sainteté, ils firent leurs soumissions, & demeurerent en suite à genoux pendant toute l'audience qui dura prés d'une heure. Le Pape fit plu-

ſieurs queſtions à ce Pere ſur l'eſtat du Royaume de Siam, & témoigna eſtre fort touché de la bonté du Roy, & du zele de ſon Miniſtre pour la Propagation de la Foy, aprés quoy ayant oſté ſon Etolle, il ſe retira pour conſiderer à loiſir les Preſens qu'il venoit de recevoir. Le Pere Tachard & les Mandarins demeurerent avec les Cardinaux qui les entretinrent aſſez longtemps, & aprés cela ils allerent voir Mr le Cardinal Cibo, premier Miniſtre de Sa Sainteté. On les remena à

leur logis avec les meſmes ceremonies. Le 24. ſur les ſix heures du ſoir, on les mena voir une Feſte qu'on faiſoit aux Cardinaux, dont ſeize aſſiſterent à une Muſique qu'on leur fit entendre. Ils virent enſuite une table toute couverte de Triomphes faits de ſucre, c'eſt à dire des Chars, des Vaiſſeaux, des Animaux, & autres Figures. On envoye cela à tous les Cardinaux, aprés qu'ils ont fait là une legere collation que le premier Miniſtre leur donne. Le jour de Noël, ils

visiterent les plus belles Egli-
ſes de Rome, & le 27. les
Tonquinois eurent audience.
On y obſerva les meſmes
choſes qu'à celle des Manda-
darins. Ils trouverent le Pape
ſeul, & aprés que le Pere
Tachard eut fait ſa Harangue,
ils allerent l'un aprés l'autre
baiſer les pieds de Sa Sainteté.
Les autres jours furent em-
ployez à voir le Vatican, &
les Palais des Princes, qui
ſont magnifiques par les
Tableaux & par les Antiques
que l'on y voit en grand
nombre. Le 5. de Janvier ils

allerent tous enſemble prendre congé de Sa Sainteté. On les y conduiſit dans trois Carroſſes, & on leur fit les meſmes honneurs qu'ils avoient reçus la premiere fois. Le Pape eſtoit ſeul dans ſa Chambre. Les Mandarins, aprés y avoir demeuré une demy-heure à genoux, laſſez de cette poſture, commencerent à ſe mettre ſur les coudes, & Sa Sainteté qui en voulut ſçavoir la raiſon, l'ayant apprife du Pere Tachard, les congedia en leur donnant à chacun ſix Medailles de ſon

Portrait, trois d'or & trois d'argent. Enſuite on fit approcher les Tonquinois, auſquels Elle donna ſa benediction avec un Chapelet & une Médaille d'or à chacun.

Le 28. ils allerent viſiter les ſept Egliſes dans un Carroſſe à ſix chevaux de Mr le Cardinal d'Eſtrées, & à leur retour ils trouverent pluſieurs grandes caſſettes, couvertes de brocard à fleurs or & argent, garnies de galons, toutes remplies de confitures deux autres plus petites d bois d'ébene, ornées de Fleur

rapportées de plusieurs couleurs, pleines d'essence ; un autre petit coffre où estoit le Corps de Saint Modeste, avec quantité d'autres Reliques ; une cassette remplie d'*Agnus Dei*, & un coffret de cristal où il n'y avoit que des Cordiaux. C'estoit le present du Pape au Pere Tachard. Sa Sainteté luy donna aussi son Portrait enrichy de Pierreries, & une Lunette de vingt pieds pour porter au Roy de Siam. Elle y ajoûta un Chapelet de Lapis garny d'or, avec une Medaille pour M^r Constance,

la meſme choſe pour Madame Conſtance ſa Femme, & quantité d'Indulgences. Le 7. Janvier les Mandarins & les Tonquinois partirent de Rome dans des Caleches pour ſe rendre à Civitá-Vecchia où deux Vaiſſeaux Maloüins les attendoient. Le Pere Tachard ne partit que le 9. & le jour precedent, l'Intendant de la Maiſon du Pape luy apporta le Bref de Sa Sainteté, qui eſtoit ſur du parchemin dans une boëte d'or quarrée, avec ſes Armes deſſus & ſon nom deſſous. Ils s'embarquerent à

Civitá

Civitâ Vecchia, aprés y avoir
receu de grands honneurs,
& trouverent dans leurs Vaif-
seaux toutes sortes de pro-
visions qu'on y avoit appor-
tées de la part du Pape.

Lors qu'ils furent de re-
tour, ils eurent audience de
Sa Majesté, ne l'ayant pas euë
avant leur départ de Paris
pour Rome, parce que le Roy
estoit à Fontainebleau, &
Monseigneur le Dauphin en
Allemagne. Comme le Roy
de Siam souhaite avoir une
Compagnie de François pour
Gardes du Corps, on en a levé

cent icy, & ils ſeront com-
mandez par Mr d'Eragny,
que Sa Majeſté a nommé, &
qui a eſté autrefois Capitaine
au Regiment des Gardes. Ils
ſont veſtus de rouge avec un
gros galon d'or, & bien ar-
mez. Le Roy de Siam leur
fournira des chevaux qu'il
entretiendra, en ſorte que
ſans en avoir aucun ſoin, ils
n'auront qu'à les prendre à
l'Ecurie lors qu'ils devront
monter à cheval. Ces cent
Gardes ſont partis avec les
Envoyez, & pluſieurs Vaiſ-
ſeaux de la Compagnie, qui

est fort satisfaite de son com-
merce, s'en retournent avec
eux. Monsieur, qui avoit re-
ceu quantité de presens du
Roy de Siam, en a renvoyé
de fort beaux, & en grand
nombre.

Je vous envoye un Ouvra-
ge fort galant sur une Fontai-
ne, qui attireroit un grand
nombre de Beuveurs, si l'on
sçavoit où ses eaux se trou-
vent, mais on n'en a que d'ar-
tificielles, & leur usage ne
donne pas un secours de lon-
gue durée.

LA FONTAINE

de Jouvence.

JVpiter qui de l'Empirée
Avoit chassé Saturne & Rhée ;
Qui par un attentat doublement criminel
S'estoit saisi sur eux du Trône paternel,
Et qui, suivant le cours de sa bonne fortune,
Soumettoit, en Tyran, tout le Monde à ses loix,
Se vit enfin forcé par Pluton & Neptune
De le partager entre eux trois.
Neptune pour son lot eut le Sceptre Aquatique,
Et regna sur toutes les Mers ;

Pluton, content du sien, prit le
tiltre emphatique
De grand Monarque des Enfers;
Iupiter, pour son droit d'aisnesse,
Eut le reste de l'Vnivers,
Et feignit mesme avec adresse
De s'en voir sans chagrin despoüillé
des deux tiers. (perte,
Cependant, en secret outré de cette
De ceux qui la causoient il vouloit
se vanger.
Mais quoy? les attaquer tous deux à
force ouverte,
Il y trouvoit trop de danger.
Ainsi recourant à la ruse,
Il flatte Neptune, l'abuse,
Et, d'accord avec luy, fait l'establis-
sement
De la fontaine de Iouvence.
Cette Source d'abord parut sans con-
sequence,

On s'en loüa par tout, & l'on crût
seulement,
Que propice à la race humaine,
Il luy faisoit ce nouveau don :
Mais elle estoit un fruit de son
adroite haine,
Il se vangeoit par elle, & par elle
Pluton
Eust insensiblement veu sapper &
détruire
Le fondement de son Empire ;
Car l'homme, quoyque né mortel,
S'y dépouilloit de sa vieillesse,
Et trouvoit dans ses eaux une verte
jeunesse
Qui le rendoit comme eternel ;
De sorte qu'à la fin les droits de ce
Monarque,
Se trouvant affoiblis par le peu de
Mourans,
Et par l'oisiveté de la fatale Barque,

Il exſt eſté facile au Vainqueur des
Géans
De reprendre ſur luy, ſans Sujets,
ſans finance,
Ce que la ſeule violence
Avoit arraché de ſa main.
Pluton détruit, Neptune en vain
Euſt voulu faire reſiſtance;
Ses Monſtres marins, ſes Tritons,
Ses rochers menaçans, ſes abyſmes
profonds,
L'auroient veu forcer de luy rendre
Ces humides Eſtats qu'ils n'auroient
pû deffendre.
Mais Pluton s'eſtant apperceu
Du tort que ſon Royaume avoit déja
receu
De cette fameuſe Fontaine,
Conſulta le prudent Minos.
Voſtre Majeſté ſouterraine,
Repondit-il en peu de mots,

Sçait que jamais un Dieu n'eſt en
droit de défaire
Ce qu'une autre Deité fait,
Et qu'il peut ſeulement en détruire
l'effet;
Ainſi pour vous tirer d'affaire,
Mon avis eſt, grand Roy, qu'il ſeroit
à propos
De commettre au plus viſte un Dragon
à la garde
De ces rajeuniſſantes eaux.
Alors je ne crois pas que quelqu'un
ſe hazarde
D'en approcher encor: la peur qu'on
en aura
Surmontera bien-toſt celle de la vieil-
leſſe,
Et, quelque attrait qu'ait la jeu-
neſſe
Tel qui courroit aprés, ſur ſes pas re-
viendra.

Ce conseil estoit salutaire ;
Le sage Pluton le suivit,
Et les hommes enfin que la frayeur
saisit
Moururent, comme à l'ordinaire.
Ce Monstre affreux les fit trembler ;
Les infirmitez du vieil âge
Leur parurent bien moins funestes
que sa rage,
Et, trouvant à s'en consoler
Par cette conduite prudente
Qui suit, ou que donnent les ans,
On les vit, mesme en cheveux
blancs,
Sortir d'une façon riante
De la jeunesse petulante.
Mais le beau sexe moins poltron,
Alla toûjours à la Fontaine,
Et de cet infernal Dragon
Sans craindre la brûlante haleine,
Crût qu'il valoit autant s'exposer à
perir

Que voir, meſme avant ſon Automne,
Refroidir les Amans que ſon Printemps luy donne,
Et que luy ſeul peut retenir.

Cet Ouvrage eſt de M^r de Vin, dont vous en avez déja veu pluſieurs. Celuy qui vous a tant pleu au commencement de ma Lettre de Decembre, & qui a pour titre, *Philiſbourg pris par Monſeigneur le Dauphin, en vingt iours de tranchées ouvertes*, eſtoit encore de luy. Je ne l'ay appris qu'aprés que je vous l'ay envoyé, & je prens

cette occasion de vous le dire, afin de luy rendre la justice qu'on luy doit.

Il est vray que les paroles dont vous me parlez sur les Conquestes de Monseigneur, sont chantées icy de tout le monde. Comme elles sont devenuës par là presque populaires, j'avois negligé de vous en donner une copie, quoy que dans leur genre elles ayent leur agrément. Cependant puis qu'elles sont souhaitées avec tant d'empressement dans vostre Province, voicy de quoy satisfaire ceux qui les demandent.

Monseigneur est donc de retour
Du voyage de Philisbourg,
Le Palatin ne le tient guere.
Laire la, laire lan laire
Laire la, laire lan la.

S

Quel plaisir pour ce nouveau Mars
De voir qu'affrontant les hazards,
Tout luy cede coume à son Pere!
Laire la, &c.

S

Le cœur charmé de ses hauts faits,
Mille Beautez plus que jamais
Vont prendre le soin de luy plaire.
Laire la, &c.

S

Mais pour elles je crains bienfort
Qu'animé d'un plus beau transport,
La gloire ne luy soit plus chere.
Laire la, &c.

2

Que les Bergers de nos cantons
Craindront pour leurs pauvres mou-
tons !
De Loups il ne prendra plus guere.
Laire la, &c.

2

Ce Ieune Mars dans les combats
S'en va faire plus de fracas,
Qu'Achille autrefois n'en put faire.
Laire la, &c.

2

Le Rhin dans ſes flots écumeux
Craint de ſentir encor des feux.
Il tremble comme un pauvre Ibere.
Laire la, &c.

2

On dit qu'au milieu de ſes eaux
Le front tout couvert de rozeaux,
Ce grand Fleuve ſe deſeſpere.
Laire la, &c.

Ses yeux ont eſté les temoins
Des Exploits fameux, & des ſoins
Du Fils auſſi bien que du Pere.
Laire la, &c.

Ce beau coup d'eſſay ſur ſes bords,
Fait voir que de plus grands efforts
Vont ſuivre cette ardeur guerriere.
Laire la, &c.

Vous aurez déja ſans doute appris que Mr le Maréchal de Duras, qui avoit un Brevet de Duc, a eſté reconnu au Parlement en cette qualité. Comme il a rendu de longs & de ſignalez ſervices au Roy depuis un fort grand nombre

d'années, & qu'il ſe trouvoit occupé des ſoins de ſon départ pour aller commander en Allemagne, Sa Majeſté fit ſçavoir à Meſſieurs du Parlement, que ce Duc ne pourroit avoir le temps de leur rendre les viſites que l'uſage & la civilité veulent qu'on leur rende en des occaſions de cette nature, & qu'Elle l'en diſpenſoit. Elle leur fit dire auſſi qu'il luy avoit ordonné de ne rien donner pour les droits qui ſe payent ordinairement pour ces ſortes de receptions. Meſſieurs du Par-

lement receurent ces ordres avec tout le reſpect imaginable, & ſe firent un plaiſir ſingulier de l'obeiſſance. Ainſi ils ne ſe contenterent pas de les executer avec toute la ponctualité poſſible, mais Mr le premier Preſident, pour marquer plus de ſoumiſſion aux ordres de Sa Majeſté, alla luy-meſme, lors que la choſe fut faite, en porter les expeditions à Mr de Duras, auquel le Roy, avec les manieres honneſtes qui luy ſont ſi naturelles, dit de luy-même quelques jours aprés, &

sans que ce Duc luy eust demandé aucune chose, qu'il croyoit qu'il voudroit bien que son Fils fust Duc, & dés lors le Fils fut receu à la place du Pere, Sa Majesté ayant reservé à ce Maréchal Duc, & à la Duchesse sa Femme, tous les honneurs que ceux de leur rang ont accoutumé d'avoir au Louvre. Ce jeune & nouveau Duc, qui est un des hommes de France le mieux fait, & qu'on pourroit dire des plus beaux, si c'estoit une qualité par laquelle un homme meritast d'estre loüé,

diſputa le prix dans le dernier Carrouſel, quoy qu'il n'euſt pas encore dix-ſept ans, & l'on crut meſme longtemps qu'il l'emporteroit. Il vient d'épouſer Mademoiſelle de la Mark, qui eſt une riche Heritiere, & tres-bien faite. Elle a beaucoup d'eſprit, mais de cet eſprit ſage & de bon gouſt qu'on ne peut trop eſtimer, & poſſede toutes les qualitez qu'un honneſte homme peut ſouhaiter dans une Femme.

La Maiſon de la Mark eſt tres-illuſtre, & a produit de

grands hommes. Engilbert I. du nom, Comte de la Mark, mourut en 1277. Everard de la Mark acheta en 1424. la Seigneurie de Sedan, de Loüis de Braquemont ſon Beaufre-re. Robert de la Mark IV. du nom, Duc de Buillon, Ma-réchal de France, épouſa en 1538. Françoiſe de Brezé, Com-teſſe de Maulevrier, & il en eut Robert Duc de Buillon, & Charles-Robert, Comte de Maulevrier. La Branche de Ro-bert s'eſt éteinte par la mort de Charlote de la Mark, Du-cheſſe de Buillon, Princeſſe

de Sedan, qui mourut en 1594. ſans laiſſer d'Enfans, fit Henry de la Tour, Vicomte de Turenne, Mareſchal de France, qu'elle avoit épouſé trois ans auparavant, heritier de tous ſes biens. Charles Robert de la Marck, Comte de Maulevrier, ſecond Fils de Robert IV. Mareſchal de France, fut Pere de Henry Robert de la Mark, Comte de Braine, Baron de Serignan, & Capitaine des cent Suiſſes du Roy, qui mourut en 1652. ayant eu de Marguerite d'Autun, Fille de Jacques Sieur de Chanclos, & d'Iſabel de Pluviers, Ro-

bert, morr en enfance, Marie Charlote, premiere femme de René de Lhoſpital, Marquis de Choiſy, & Louiſe de la Mark, mariée en 1633. avec Maximilien Eſchallarts Marquis de la Boulaye, & morte ne 1668. Ses Enfans ont pris le nom de la Marck.

Depuis que je vous ay envoyé une Liſte des Officiers generaux, on m'aſſure qu'on en a augmenté le nombre. Voicy les noms des derniers.

On a encore donné deux Lieutenans generaux à Mr le Mareſchal de Humieres, qui

sont Mr de Gournay & Mr Daugé.

On en a aussi ajousté deux à ceux qui doivent commander sous Mr le Mareschal de Lorge (1), sçavoir Mr de Genlis (2) & Mr de la Feüillée. Mr de Bulonde sera Lieutenant general en Bretagne, sous Mr le Mareschal d'Estrées. Mr de Revel servira dans le reste de la Province sous Mr le Duc de Chaunes. On a aussi nommé Mr Arnosini pour servir sous Mr le Duc de Noailles, outre ceux que je vous ay déja marquez.

(1) Dursort

2) Brulart

Broglio

Albert.

Les Mareſchaux de Camp de Mr le Mareſchal de Lorge, ſeront.

Mr le Chevalier de Grignan, *Caſtellane*

Mr de Buſca, *v. Montlezun*

Mr de Grillon,

Mr de Vins,

Mr de la Hoguette, *Fortin.*

Mr de Feuquieres. *Pas.*

Il y aura pluſieurs Camps volants.

Mr de Chamilly en commandera un à Strasbourg, dont il eſt Gouverneur. *Boulon*

Mr de Monclar, un en Alſace, dont-il eſt Lieutenant general.

Mr de Catinat, un dans son Gouvernement de Luxembourg.

Bissy. Mr de Bissi, un en Lorraine, dont il est Lieutenant de Roy.

Montsacquin. Mr de Montal, un à Mont-Royal, dont il est Gouverneur.

Escoubleau Mr de Sourdis, un à Bonn.

Mr de Renty, un en Franche Comté, dont il est Lieutenant de Roy.

Bl. Mr le Marquis d'Uxelles, un à Mayence, & Mr de Choisi, tres-habile Ingenieur servira dans cette Ville-là.

Mr de Laré, Mareschal de Camp,

Camp, commandera les Troupes de Dauphiné.

Quand tous ces Braves ſe-roient nommez pour com-mander dans tous les lieux que je viens de vous mar-quer, ce n'eſt pas à dire que ces choſes ne puiſſent changer au commencement de la Cam-pagne, ſelon la ſituation des affaires. Les lumieres du Con-ſeil du Roy ſont grandes, & tout ce qu'on y reſout reuſſit.

Je vous ay déja mandé qu'on fait frapper une ſuite de Medailles, qui repreſente-ront toute la vie de ce grand

Monarque, & je vous en ay envoyé plusieurs suivant qu'elles sont tombées entre mes mains, & non pas selon le temps de ses actions. Quelques soins que j'eusse pris pour vous les donner dans un ordre plus exact, il m'auroit esté impossible d'y reussir entierement, puis qu'on ne les a pas mesme frapées toutes selon qu'elles doivent estre mises pour faire voir de suite cette merveilleuse Histoire. Ainsi vous ne devez pas vous étonner si je vous envoye aujourd'huy, la Me-



Doliuar fecit

daille qui a esté faite pour marquer la naissance de Sa Majesté, & qui doit estre placée à la teste de toutes. Elle est de Mr de la Haye, tres-habile dans cet Art, & dont nous avons les coins de plusieurs autres Medailles, qui regardent la vie de Sa Majesté.

L'exemple de Mr Pelisson qui nous a donné l'Histoire de l'Academie Françoise, vient d'estre suivy par Mr de Hericourt, Academicien de Soissons, à l'égard de celle de sa Compagnie. Elle est écrite en Latin, & il expli-

que dans ſa Preface ce qui l'a obligé de ſe ſervir de cette Langue plûtoſt que de la Françoiſe, à la pureté & à l'embelliſſement de laquelle il ſemble que toutes les Académies ayent pour but de travailler. Ceux qui aiment la belle Latinité prendront beaucoup de plaiſir à la lecture de cette Hiſtoire. Le ſtile en eſt vif, aiſé & ſerré, & fait connoiſtre que c'eſt avec beaucoup de juſtice que ceux qui ont le bon gouſt de cette Langue, diſent qu'elle a eſté autrefois une ſource fe-

conde de la plus fine politesse & de cette urbanité tant vantée, dont il seroit à souhaiter que l'on s'appliquast à renouveller le caractere. Mr de Hericourt nous fait voir d'abord l'Academie de Soissons dans sa naissance, lors qu'estant entré dans un commerce d'étude particulier avec Mr Bertrand, Bailly, du Comté de Soissons, Mr Guerin, Avocat du Roy au Presidial, & Mr Morant, Officier de l'Election, ils commencerent en 1650. à s'assembler tous les Mercredis, pour par-

ler ensemble de tout ce qu'ils avoient leu & composé pendant la semaine. Ils se prescrivoient les matieres sur lesquelles ils devoient écrire, & de si loüables occupations ne pouvoient manquer de produire un bon effet. En 1652. ils associerent à leurs Conferences Mr Hebert, Tresorier de France; Mr Hasterel de Preaux, Conseiller au Presidial; Mr le Sueur, Avocat au Parlement, & ensuite Mr Parer, Capitaine de Cavalerie, & Mr Arnoul Ecclesiastique. Leurs assemblées firent bruit,

& M Patru, de l'Academie Françoise, qui en entendit parler, les exhorta par ses Lettres à continuer ce qu'ils avoient commencé si heureusement, & mesme il contribua par ses conseils à les mettre dans le vray chemin de l'Eloquence. Le nom d'Academiciens qu'il leur donnoit les flatoit extremement, & cela les fit penser à obtenir des Lettres du Roy pour avoir la permission de s'assembler en un certain nombre. Ils engagerent Mrs de l'Academie Françoise à

leur estre favorables dans cette entreprise, en les assurant qu'ils choisiroient un Protecteur dans leur Corps. Mr le Chancelier Seguier ne voulut point consentir à leur établissement, & ce refus ne fut point capable de les rebuter. Ils associerent encore Mrs Gilluy & Hebert, Chanoines de l'Eglise Cathedrale; Mrs de Preaux & Quinquet, Conseillers au Presidial, Mrs Durand & Berthemet, Avocats au Parlement, M Cousin, Docteur de Sorbonne, Mr de Froidour, Lieutenant general

au Bailliage de la Fere, & Mr Delfault, Prefident au Preſidial. Enfin au mois de Juin 1674. le Roy leur accorda des Lettres patentes, par leſquelles il leur fut permis de s'aſſembler au nombre de vingt ſous le nom de l'Academie de Soiſſons, à la charge d'envoyer tous les ans le jour de la Feſte de S. Loüis, à l'Academie Françoiſe, un Ouvrage en Vers ou en Proſe ſur telle matiere qu'ils voudroient choiſir, comme par une maniere de tribut. Mr le Cardinal d'Eſtrées, l'un des quarante de la

meſme Academie, fut nommé par ces meſmes Lettres, pour Protecteur de celle dont il sobtenoient l'établiſſement. Ce Cardinal avoit aſſiſté ſouvent à leurs Aſſemblées lors qu'il n'eſtoit encore qu'Eveſque de Laon, & ils l'avoient toujours ſouhaité pour Chef, s'ils pouvoient jamais réuſſir dans leurs deſſeins. En 1679. Mr Morant Eccleſiaſtique, fut receu au nombre de ces illuſtres Academiciens. Mr le Vaſſeur, Prieur d'Ouchies en 1681. & M l'Abbé de Hericourt en 1682. Cet Abbé eſt

Fils de celuy qui a donné au Public l'Hiſtoire dont je vous parle, & dans laquelle vous trouverez toutes ces choſes rapportées au long avec beaucoup de netteté & de grace, auſſi-bien que pluſieurs autres particularitez de la meſme Academie. M^r de Herricourt a groſſi ſon Livre, de quantité de Lettres Latines écrites à ſes Amis, auſquelles il en a ajoûté pluſieurs en Grec avec la traduction Latine. Je ne vous dis rien de ſa profonde érudition. Outre un fort grand

nombre de Sçavans qui en rendent témoignage, tout ce qui part de sa plume est un éloge qui passe toutes les loüanges que je pourrois luy donner.

Quant au Livre intitulé, *Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angle-*
passau *terre*, dont vous me demandez des nouvelles, je ne suis point étonné que vous ayez cru qu'il renferme la mesme matiere que j'ay traitée dans les *Affaires du temps*. Il est vray que le dessein de ce Prince a donné lieu à ces Entre-

tiens, mais ils ne roulent point ſur ce qui s'eſt fait depuis qu'il eſt arrivé en Angleterre. Ce ſont des raiſonnemens qu'on fait ſeulement ſur ce qui regarde la Religion, ſans que l'on entre dans aucun des faits. Ainſi cet Ouvrage eſt diviſé en cinq Dialogues entre Demophile & Theotime. Vous pouvez connoiſtre par la ſignification de ces deux Noms, quel eſt le caractere de l'un & de l'autre. Dans le premier de ces Dialogues on fait voir par de ſolides raiſons que les

Proteſtans ont toutes les marques d'Anti-Chriſtianiſme, que M Jurieu pretend que l'on doit trouver dans l'Egliſe Romaine. En effet, il n'y a rien de plus déteſtable que de favoriſer un Prince dont on voit que le ſeul but eſt d'envahir un Royaume ſur ſon legitime ſouverain, & l'Auteur de cet Ouvrage a raiſon de dire que c'eſt un crime qui en entraiſne aprés luy quantité d'autres. Cependant les Refugiez de France n'ont pas fait ſcrupule de ſe donner au Prince d'Orange

pour soûtenir ses ambitieux desseins. Le Maréchal de Schomberg a esté nommé par la Princesse sa Femme, pour poursuivre ses pretentions injustes en la place du Prince, s'il arrivoit qu'il mourust avant l'execution de ses projets. Les Protestans d'Angleterre ont esté incontinent disposez à la révolte. L'Electeur deBrandebourg a fourny des Troupes; le Roy de Suede s'est engagé d'en donner, & on assure que le Duc de Wirtemberg a contribué plus de mille chevaux à cette manie-

re de Croiſade. Voilà comme tous les Proteſtans ont fermé les yeux ſur l'énormité du crime qu'ils commettent, lors qu'ils aident à dépoſſeder un Roy pour mettre ſa Couronne ſur la teſte d'un Uſurpateur. Tous les autres Dialogues ſont traitez avec beaucoup de force & d'eſprit. Dans le ſecond, entre autres marques d'Anti-Chriſtianiſme que l'on fait voir dans les Proteſtans, on juſtifie que l'eſprit de perſecution a toujours eſté en eux, & que Luther & les autres ont jugé les

Heretiques dignes de mort.

On y rapporte que pendant les Guerres de France pour la Religion, le Prince de Condé *Bourbon.* ayant proposé à trois Ministres qui passoient pour moderez, s'il devoit continuer la guerre pour obtenir la confirmation de l'Edit de Janvier, ils luy répondirent qu'il y estoit obligé ; qu'ensuite soixante & douze Ministres s'assemblerent pour convenir des conditions sans lesquelles on ne devoit point poser les armes, & que l'une estoit, *que les Athées, les Libertins, les*

Trinitaires & les Anabaptiſtes fuſſent chaſtiez publiquement, ce qui fait connoiſtre, non ſeulement que les Proteſtans croyoient alors qu'on devoit punir exemplairement ces Heretiques, mais encore qu'ils ſe croyoient obligez de demander à main armée qu'on en fiſt le chaſtiment. Aprés que dans le troiſiéme de ces Dialogues, on a fait voir la fauſſeté des predictions de M. Jurieu au ſujet de la France, on y examine la Lettre de Pierre Charpentier, Proteſtant, écrite en 1672. ſous

ce titre, *Lettre de Pierre Charpentier Jurisconsulte, adréſſée à François Portes Candiois, par laquelle il montre que les perſecutions des Egliſes de France ſont avenuës, non par la faute de ceux qui profeſſoient la Religion, mais de ceux qui nourriſſoient les factions & conſpirations appellées, la Cauſe.* On continuë dans le Dialogue ſuivant à examiner le reſte de la Lettre de Charpentier, & l'on y voit quels eſtoient les deteſtables deſſeins du party des Pretendus Reformez de France, contre l'Etat & con-

tre la Maiſon Royale, & enfin on fait voir dans le dernier, que les Proteſtans, ſoit Lutheriens, ſoit Zuingliens, ou Calviniſtes, ont eſté les premiers à prendre les armes contre les Catholiques; d'où l'Auteur conclut que jamais l'Anti-Chriſtianiſme ne s'eſt montré plus ouvertement que dans l'entrepriſe du Prince d'Orange, & dans ſes ſuites; que l'eſprit de perſecution paroiſt manifeſtement dans les mauvais traitemens qu'on fait aux Catholiques d'Angleterre ſans aucune au-

:orité legitime, & contre l'in-
:ention du Roy, de sorte que
M^r Jurieu ayant asseuré *que*
'e caractere de cruauté & de
ersecution fait un préjugé si
uissant, que pour cela seul il
quitteroit une Religion dans la-
quelle il seroit né, devroit se
:enir presentement obligé
d'abandonner sa Commu-
nion, s'il vouloit tenir parole.
Il finit en faisant connoistre
que les Puritains ou purs Cal-
vinistes n'en veulent pas
moins aux Episcopaux qu'aux
Catholiques, & qu'il ne se
peut qu'ils ne recherchent

l'extirparion de la Religion Anglicane, qui approche plus de la Catholique que de la Puritaine, non seulement parce qu'elle a conservé la Hierarchie, les ceremonies, & presque tout l'exterieur de la veritable Religion, jusqu'à une espece d'adoration de l'Eucharistie, que l'on reçoit à genoux selon la Lithurgie Anglicane, mais encore parce qu'elle convient dans les mêmes principes avec l'Eglise, recevant tout ensemble l'Ecriture & la Tradition, comme Juges des Controverses,

au lieu que les Puritains avec les Anabaptiſtes, les Sociniens, & pluſieurs autres Heretiques, ne reconnoiſſent que l'Ecriture. Voila les principales matieres du Livre dont vous avez ſouhaité eſtre informée. La lecture n'en peut eſtre que d'une fort grande utilité; outre que les traits d'Hiſtoire que l'on y trouve par tout, le diverſifient agreablement.

Le S Guerout, Libraire court-neuve du Palais, commence à debiter un Livre nouveau qu'on trouve fort

curieux. Il porte pour titre, *Guerres des Turcs avec la Pologne, la Moscovie, & la Hongrie*; & l'on doit d'autant plus ajoûter de foy à toutes les particularitez de ces Guerres, qu'elles sont décrites par Mr de la Croix, qui ayant esté Secretaire de l'Ambassade de France à la Porte, a esté témoin de la plus grande partie de ce qu'il rapporte Il commence par l'Ambassade que le Roy de Pologne envoya à l'Empereur Othoman, pour demander l'abandonnement des Cosaques, à qui Sa Hautesse

teſſe avoit promis ſa prote-
ction. Il pourſuit par le voya-
ge de Wiſoski, Internonce
de Pologne, ſa reception, ſes
audiences, ſes negociations,
décrit le Siege & la priſe de
Caminiek, & paſſant à l'éle-
ction du Roy Jean par la mort
du Roy Michel, il en rap-
porte les circonſtances, & fait
la deſcription de la Dietre de
Pologne, & de la maniere
dont elle ſe tient. En parlant
de la Guerre des Turcs avec la
Moſcovie, il donne l'Hiſtoire
de Georges Kemielniski qui
s'eſtoit fait Caloyer, aprés

avoir quitté le commande-
ment des Cosaques, qu'i
avoit eu par la mort du Prin
ce son Pere. Ses diverses avan
tures y sont expliquées, &
cette Guerre finit par la pris
de Czegrim, & par la retrait
des Turcs qui resolurent de l
porter en Hongrie. L'Auteu
explique les veritables motif
qui les obligerent à entre
prendre le Siege de Vienne
& dit bien des choses qu
n'ont point esté connuës ju
ques à present, touchant l
mort du Grand Visir Ca
Mustapha.

Il me reſte à vous parler
d'un Ouvrage dont vous
pourrez juger par vous meſ-
me, puis que je vous en en-
voye une copie. Il a receu icy
beaucoup de loüanges, & je
ſuis fort ſeur que vous le trou-
verez d'un fort bon gouſt,
quand je ne vous dirois pas
que c'eſt Mr le Pays qui en
eſt l'Auteur. Vous connoiſ-
ſez ſon ſtile enjoüé. Aprés
beaucoup de pourſuites pour
l'obliger à payer unc ſomme
tres- conſiderable dont un
Traitant pretendoit le ren-
dre garant, il en a eſté enfin

déchargé par un Arreſt du
Conſeil, & c'eſt là-deſſu
qu'il a fait les Vers que vou
allez lire.

A M. Le CONTROLEUR General.

APrés de ſi longues allarmes
La paix eſt chez moy de retou
Ie dors la nuit, je ris le jour,
Du repos je ſens tous les charmes..
Enfin me voila déchargé
Du procés où j'eſtois plongé.
Quand tout preſt à faire naufrag
Le ſecours arrive à propos,
Plus on a tremblé dans l'oroge,
Et mieux on goûte le repos.

eigneur, puis-je ſans vous deplaire
ous faire un recit ingenu
e l'eſtat où je me ſuis vû
endant le cours de mon affaire ?
'un air inquiet j'obſervois
ous les Huiſſiers que je trouvois :
ertain Ecrit, ſigné Coquille,
l'ayant declaré debiteur,
e Fort-l'Eveſque & la Baſtille
tous momens me faiſoient peur.

S

Mon deſtin eſtoit déplorable.
Ie connoiſſant, qui le croira ?
e languiſſois à l'Opera ;
'eſtois rêveur & triſte à table.
)ans la peur d'une garniſon
'avois démeublé ma maiſon ;
Ia vaiſſelle craignant la guerre,
Eſtoit dans un Convent voiſin :
'eſtois reduit aux plats de terre
Ainſi qu'un pauvre Capucin.

Au grenier ma Tapiſſerie
Eſtoit à la mercy des Rats :
Ie n'avois chez moy que deux draps
Avec un lit de Friperie.
Dans ce lit, au lieu de dormir,
Ie paſſois la nuit à gemir,
Ma frayeur n'avoit point de tréve,
Le matin, dans mon Oraiſon,
Ie diſois, mon Dieu, ie me leve
Pour coucher peut-eſtre en Priſon.

S

Quelquefois au fort de mes peines:
Me croyant déja priſonnier,
Avec de l'encre & du papier
I'eſperois adoucir mes chaînes.
I'y pretendois tracer en vers
De mon Roy les Exploits divers :
Mais en priſon peut-on écrire ?
Mon feu bien-toſt s'y fût éteint ;
C'eſt-là iuſtement qu'on peut dire,
Que le Poëte eſt fort contraint.

Ie ne sçay point chanter en cage,
Le grand air plaist aux vieux Oiseaux.
Les champs, les Bois & les ruisseaux
Excitent mon plus doux ramage.
On est toûiours deconcerté,
Si l'on ne chante en liberté.
La Prison arrestant ma veine,
Eût ensevely mon talent:
D'Hélicon la docte Fontaine
N'est pure & vive qu'en coulant.

S

Pour fuir, je sentois quelque envie
D'aller à la Cour de Turin;
I'y croyois pouvoir sans chagrin
Passer le reste de ma vie.
Le Prince m'y fit autrefois
L'honneur de me donner sa Croix;
On m'y promettoit un azile
Avec des plaisirs sans effroy:
Mais un François est-il tranquile
Quand il est si loin de son Roy?

Ie n'ay iamais pû m'y resoudre.
Quitter Paris m'affligeroit,
Et l'ordre qui m'en banniroit,
Pour moy seroit un coup de foudre.
Lors que je voy le Grand Loüis,
Quoyque mes yeux soient ébloüis,
Il me semble que je possede
Le bien qui fait tous mes desirs,
Et sa presence est un remede
Qui change mes maux en plaisirs.

S

Le seul aspect de son visage
En sollicitant mon Procés,
M'en promettoit un bon succés,
Et fortifioit mon courage.
Ie disois aprés l'avoir vû,
Dans ces lieux regne la vertu,
On n'y souffre point d'injustice;
D'un Roy si bon, si doux, si grand,
Le Conseil me sera propice,
Et mon bon droit m'en est garant.

Ainſi malgré la défiance,
Dont quelquefois i'eſtois ſurpris,
I'ay demeuré ferme à Paris
Entre la crainte & l'eſperance;
Trop heureux d'avoir attendu
L'Arreſt qui vient d'eſtre rendu,
Qui finit ma peine cruelle,
Qui va rétablir ma ſanté,
Qui me rend mon lit, ma vaiſſelle,
Mon repos & ma liberté.

Il eſt vray, mon bien eſt modique:
Mais puis-ie me plaindre auiourd'huy?
Seigneur, ie ſuis ſous voſtre appuy,
I'exerce un Employ pacifique.
Fort peu ſenſible à l'intereſt,
Aſſez riche par mon Arreſt,
Ie ne porte envie à perſonne,
Et ie me croy ſi bien traité,

Qu'il me ſemble que l'on me donne
Tout ce qu'on ne m'a point ôté.

S

De mes Iuges toute ma vie
Ie pretens chanter l'équité
Si haut, que la Poſterité
De leur vertu ſera ravie.
Sous un Roy juſte & genereux
Leur ſort ſera toûiours heureux:
On iuge aſſez par leur conduite
Iuſqu'où doit aller leur bonheur
Dans une Cour, où le merite
Ne peut manqner d'eſtre en faveur.

L'Amour ſincere eſt ſouvent récompsnſé, & les obſtacles ne ſont quelquefois que mieux affermir le bonheur qu'il doit attendre. Une

jeune Demoiſelle, toute aimable par les agrémens de ſa perſonne, & plus encore par la beauté de ſes ſentimens, menoit une vie aſſez retirée. Quoy que ſa fortune fuſt fort peu conſiderable, on ne laiſſoit pas de la voir contente, & comme elle ne ſouhaitoit jamais que ce qui eſtoit proportionné aux eſperances que ſon eſtat luy pouvoit permettre, elle eſtoit heureuſe, parce qu'elle ſçavoit ſe regler. La douceur de ſon eſprit répondoit à celle qu'on voyoit ſur ſon viſage, & il

euſt eſté fort malaiſé que ſon merite ne luy euſt pas attiré grand nombre d'Amans, ſi elle euſt voulu le faire connoiſtre, mais ſa Mere qui ne luy avoit jamais donné que des leçons de vertu, luy en inſpiroit l'heureuſe pratique, & les Coquettes, dont elle trouvoit la conduite inſupportable, eſtoient pour elle un miroir qui luy apprenoit à ne pas tomber dans leurs defauts. Ainſi elle paſſoit la pluſpart des jours à travailler auprés de ſa Mere, & ne recevoit aucunes viſites par le

peu de ſoin qu'elle prenoit à s'en procurer. Elle eut pourtant beau ſe tenir cachée ; le hazard la découvrit à un Cavalier d'une Province des plus éloignées, qui eſtant venu loger vis à vis de ſa maiſon, l'apperceut un jour à la feneſtre. Il la trouva toute aimable, & l'ayant veuë ainſi pluſieurs fois, quoy qu'elle ſe retiraſt ſi-toſt qu'elle remarquoit qu'on s'attachoit à la regarder, il ne put plus reſiſter à l'envie de la connoiſtre. Il y fut porté avec beaucoup plus d'ardeur, lors que l'ayant

entenduë chanter un ſoir que la nuit avoit déja commencé, il ſe ſentit entraîné vers elle par ce nouveau charme. Comme il avoit de l'eſprit, & de cet eſprit du monde qui ſe fait aimer par tout, ce luy fut aſſez pour s'introduire chez cette aimable perſonne, que le pretexte du voiſinage. Sa Mere crut que l'honneſteté demandoit d'elle qu'elle accordaſt à un Etranger qui ne devoit paſſer à Paris qu'un mois ou deux, ce qui auroit pû tirer à conſequence, ſi elle l'euſt ſouffert

à un autre. Il alloit chezelle la pluſpart des ſoirs, & la converſation ſe faiſant toujours en preſence de la Mere, ſans qu'il ſemblaſt ſouhaiter du particulier avec la Fille, ny l'une ny l'autre ne s'imagina qu'il euſt autre veuë dans l'empreſſement qu'il leur témoignoit, que de paſſer quelques heures avec moins d'ennuy qu'il n'euſt fait dans une Auberge. Il y fut trompé luy-meſme, & il ne connut les ſentimens qu'il avoit pour cette charmante Fille, que lors que la Mere luy de-

manda ſon avis ſur un ma-
riage qu'on luy propoſoit.
Elle ne luy en parla que com-
me le croyant aſſez de ſes
Amis pour luy donner un
conſeil ſincere. En effet elle
eſtoit bien éloignée de croire
qu'il y deuſt prendre intereſt
que par le ſeul avantage de
ſa Fille. Il n'avoit marqué
pour elle que ce qu'un hom-
me galant fait paroiſtre
en general pour tout le beau
Sexe. Elle n'avoit que fort
peu de bien à luy donner, &
elle ſçavoit que le Cavalier
eſtoit fort riche. Outre une

Terre tres-considerable dont il joüissoit, il avoit pour plus de cent mille écus de pretentions fort bien fondées, & il n'estoit à Paris que pour recouvrer des Pieces qui luy estoient necessaires pour en assurer l'effet. Il parut embarassé sur le conseil qu'on luy demandoit. Il s'informa du bien de l'Amant, & le trouvant mediocre, il dit qu'avec du merite, de la jeunesse & de la beauté, il n'y avoit rien qu'on ne dust attendre, quand on pouvoit ne se pas haster de faire un choix. Le

lendemain, il pria la Fille de
ne luy point déguiſer ſi elle
ſentoit ſon cœur porté à ce
mariage. Elle ne fit point
difficulté de luy avoüer,
qu'ayant beſoin de quelque
établiſſement pour reparer
ſon peu de fortune, cette
ſeule veuë l'engageoit à écou-
ter les propoſitions qui luy
eſtoient faites. Le Cavalier
ne luy dit rien davantage, &
paſſa encore trois jours ſans
luy expliquer ſes ſentimens;
mais enfin voyant la choſe
en eſtat de ſe conclure, il n'
luy fut plus poſſible de met-

tre des bornes à sa passion. Il luy declara qu'il estoit éperduement amoureux d'elle, & que si elle vouloit rompre avec l'Amant qui se presentoit, & luy accorder le temps de venir à bout de son procés, il viendroit la rendre maistresse de sa fortune, comme elle l'estoit déja de son cœur. Il parloit de bonne foy, ainsi il ne faut pas s'étonner s'il persuada. La Belle luy representa le tort qu'il auroit de luy faire perdre ce qu'elle ne retrouveroit peut-estre pas aisément, & il luy mit l'esprit

en repos, en luy faisant les plus tendres protestations de fidelité & de constance. Il l'obligea de consentir à se faire peindre pour luy donner son portrait, & elle voulut bien recevoir le sien. Il la quitta avec promesse de terminer ses affaires au plûtost, & de venir traiter d'une Charge qui l'attachant à la Cour, le dégageroit de la Province. Estant arrivé chez luy, il ne songea plus qu'à poursuivre son procés, dans lequel il s'agissoit de la meilleure partie de son bien. La violence

de sa passion luy fit chercher les voyes les plus prompres de se mettre hors d'affaires, & si ses Parties eussent esté raisonnables, il leur eust esté aisé d'obtenir un accommodement avantageux, mais le credit de quelques personnes d'un rang distingué, qui prenoient leurs interests, leur faisant croire infaillible le gain de leur cause, il fallut qu'un Arrest de Parlement en décidast. Le Cavalier chercha de l'appuy contre une si forte brigue, & jetta les yeux sur l'homme de la Province,

& le plus puissant & le plus considéré. Le moyen estoit fort seur, mais les mesures qu'il prit pour cela le jetterent dans un embarras terrible. C'estoit un Marquîs d'une Maison fort illustre, & qui ayant une Fille, eust esté bien-aise de la marier sans se dépoüiller de rien. Elle avoit plus d'esprit que de beauté, & on conseilla au Cavalier de feindre d'avoir de l'amour pour elle. Ces apparences plûrent au Marquis; il s'employa de tout son pouvoir pour le Cavalier, qui ne

croyant hazarder que des complaisances, rendoit à sa Fille des soins assez assidus. Ils estoient favorisez, & on luy donnoit les occasions les plus commodes pour le teste à teste. Les procedures avançoient toujours, & de la maniere qu'on avoit tourné les choses, les cent mille écus luy estoient presque asseurez. Comme il ne faisoit aucune declaration précise, le Marquis, homme adroit & violent, l'ayant trouvé seul un jour dans la chambre de sa Fille, luy dit que la conduite

qu'il avoit tenuë avec elle depuis quelque temps, faiſoit courir des bruits dans la Ville qu'il eſtoit temps d'étouffer; qu'elle eſtoit d'une naiſſance à ne pas ſouffrir qu'on l'expoſaſt au ſoupçon d'aucune galanterie; qu'il ne l'avoit receu favorablement chez luy, & ſervy dans ſon affaire que dans la penſée qu'il l'épouſeroit; qu'il n'avoit fait aucune démarche qui n'euſt donné lieu de croire qu'il en avoit le deſſein, & que le ſervice qu'il luy rendoit en luy faiſant gagner un procés de la plus

plus haute importance, me-
ritoit bien qu'il le reconnuſt
par ce mariage, ſur tout lors
qu'il devoit tenir à honneur
d'eſtre ſon Gendre, Le Cava-
lier étourdy du coup eſſaya
de ſe remettre, en demandant
au Marquis qu'il luy donnaſt
quelques jours pour luy ré-
pondre poſitivement. Le Mar-
quis luy en voulut bien accor-
der huit, mais à la charge que
pendant ce temps il prendroit
chez luy un appartement, &
qu'il ſongeroit aux clauſes
qu'il trouveroit à propos que
l'on employaſt dans le Con-

trat. Cette violence cachée ſous de beaux dehors mit le Cavalier au deſeſpoir. Il connut la faute qu'il avoit commiſe, & il n'y voyoit aucun remede. Le Marquis aprés s'eſtre declaré comme il avoit fait, n'eſtoit point homme à ſe relâcher. Il pretendoit que ce qu'il devoit à ſon honneur, luy impoſoit la neceſſité de ce mariage, & ce qu'il pouvoit auprés des Juges, faiſoit voir au Cavalier la perte de ſon procés inévitable, s'il ſe défendoit d'épouſer ſa Fille, quand

meſme on l'auroit laiſſé en liberté de le faire, ce qui n'eſtoit pas. Toutes ces raiſons l'obligerent à ceder, ſans faire connoiſtre qu'il ne cedoit qu'à la force. Le mariage ſe fit, & le procés fut jugé enſuite à ſon avantage. Il eut de grands biens, mais ils n'eurent point de quoy ſatisfaire un cœur tout remply d'amour. Il écrivit à la Belle les cruelles circonſtances de ce qui venoit de luy arriver, & il le fit d'une maniere touchante qui l'auroit perſuadée de ce qu'il ſouffroit, ſi la

consideration de son mal-
heur ne l'euſt empeſchée de
s'occuper d'autre choſe. Elle
perdoit un Amant qui l'ayant
fait renoncer à un établiſſe-
ment qui luy convenoit, l'a-
voit reduite à ne pouvoir plus
s'arracher du cœur la paſſion
qu'il y avoit miſe, & qui l'a-
bandonnant pour toujours,
vouloit qu'elle cruſt qu'il fuſt
encore plus à plaindre qu'elle.
L'eſtat où elle ſe vit, la fit
s'emporter contre tous les
hommes, & rien n'euſt pû
la convaincre que le Cavalier
ne l'euſt pas trahie volontai-

rement, s'il ne l'euſt tirée d'erreur par un procedé qui n'a point d'exemple. Un Gentilhomme la vint trouver de ſa part avec une Lettre, par laquelle il luy mandoit, que puis que ſa mauvaiſe deſtinée ne luy avoit pas permis de s'unir à elle, il vouloit au moins luy faire voir que jamais amour n'avoit eſté ny plus ſincere ny plus veritable que le ſien; que pour l'indemniſer de l'Amant qu'elle avoit perdu pour luy, il luy envoyoit dix mille écus, qui pourroient en peu de temps

luy faire trouver un party plus digne d'elle ; qu'il la conjuroit par toute l'eſtime qu'elle luy avoit montrée, de ne les pas refuſer, & que quelques marques qu'elle puſt jamais luy demander de l'intereſt qu'il prenoit en elle, il feroit tout ſon bonheur de la ſatisfaire. Ce qu'elle liſoit luy parut ſi peu croyable, qu'elle ne ſceut que répondre au Gentilhomme, & elle ſe vit le lendemain compter les dix mille écus ſans être perſuadée que ce ne fuſt pas une illuſion. C'eſtoit pourtant un pre-

sent réel, & le Cavalier estant fort riche, & la Demoiselle peu accommodée, elle jugea à propos de l'accepter. Elle s'en fit un merite auprés de luy, en luy répondant aprés beaucoup de loüanges sur sa generosité, qu'elle en feroit un usage contraire àceluy qu'il luy marquoit, & que puis qu'il la mettoit en estat, par le secours qu'il vouloit bien luy préter, de n'avoir besoin d'aucun établissement, le malheur de ne pouvoir estre à luy l'empeschoit d'estre jamais à personne. Cette asseurance qu'il

n'euſt oſé demander, luy donna beaucoup de joye, mais en meſme temps elle redoubla ſa paſſion, non pas que la Belle l'autoriſaſt à la conſerver; mais plus il la connoiſſoit digne d'eſtre aimée, plus celle qui étoit cauſe qu'il n'avoit pu eſtre heureux, luy eſtoit inſupportable. Il ne luy parloit jamais, & ſi le nom de ſa Femme qu'elle portoit malgré luy, l'obligeoit d'avoir pour elle des égards d'honneſteté, il luy eſtoit impoſſible de luy donner des marques d'amour.

Cette froideur estoit remarquée, & faisoit beaucoup de peine à ceux qui les souhaitoient dans l'union. La Belle en fut avertie par le Gentilhomme, & à peine elle eut appris cette espece de divorce, que jugeant bien qu'elle y avoit part, elle s'empressa d'y remedier. Ses premieres Lettres n'eurent point d'effet. Il luy opposoit toujours la violence qu'on luy avoit faite, & ne pouvoit concevoir qu'elle pust exiger de luy avec justice qu'il eust de l'amour pour une Femme qui le ren-

doit le plus malheureux de tous les hommes ; mais enfin elle luy peignit si vivement l'obligation où il estoit de vaincre l'aversion qui luy donnoit de l'éloignement pour elle, & luy fit si bien connoistre que ce n'estoit qu'à ce prix qu'elle pouvoit luy répondre d'une éternelle amitié, qu'il resolut de la croire. Ainsi l'envie de luy plaire luy fit obtenir sur son esprit ce que personne n'avoit encore pu gagner. Il commença à montrer plus de complaisance pour sa Fem-

me, & on fut furpris de voir entre eux une liaiſon qu'on ne devoit plus attendre. La Dame elle-meſme ne ſçavoit à quoy attribuer un ſi heureux changement, & un jour qu'elle pria ſon Mary de luy apprendre ce qui l'avoit engagé à luy rendre ſa rendreſſe, il répondit qu'il vouloit luy faire voir la perſonne qui avoit fait ce miracle Aprés luy avoir conté en peu de mots ſon engagement avec la Belle, il luy montra ſon portrait, & luy leut toutes les Lettres qu'elle luy avoit écrites pour

l'obliger à vivre avec elle dans une parfaite intelligence. La Dame fut charmée de ſa vertu, & luy marqua l'admiration qu'elle luy cauſoit, en luy demandant ſon amitié par une Lettre auſſi engageante que ſpirituelle. Vous jugez bien que la Belle répondit comme elle devoit à ces avances. Il s'établit entre elles en fort peu de temps un agreable commerce, & la Dame l'employa à mille commiſſions pour elle & pour ſes Amies. Une ſimpatie ſecrete qu'augmentoit de jour en

jour la connoissance qu'elles se donnoient de leurs senti-mens, les attachoit l'une à l'autre, quoy que la grande distance des lieux les empes-chast de se voir, & aprés que trois années se furent passées de cette sorte, sans que la Belle eust voulu songer à se marier, quelques partis qui se fussent presentez, une affaire assez pressante appellant le Cavalier à Paris, la Dame voulut l'y accompagner pour avoir la joye de voir l'Amie qu'elle s'estoit faite. Ce fut un redoublement d'estime

qui ne ſe peut concevoir lors que la pratique leur eut fait connoiſtre l'une à l'autre tout le merite qui ne leur eſtoit qu'imparfaitement connu. La Dame loüa ſon Mary ſur ſon bon gouſt, & comme l'eſtat où il ſe trouvoit demandoit de luy beaucoup de reſerve, il ſe conduiſoit auprés de la Belle d'une maniere obligeante, qui ſans luy marquer une paſſion blâmable, luy faiſoit voir le pouvoir qu'elle avoir toujours ſur luy. Les deux Amies devinrent inſeparables, & dans le temps que la

neceſſité du retour leur faiſoit ſentir d'avance le chagrin de ſe quitter, la Dame fut attaquée d'une fiévre qui mit bientoſt ſa vie en peril. La Belle en parut inconſolable, & ne s'empreſſa pas moins la nuit que le jour à luy rendre tous les ſoins qui la pouvoient ſoulager, mais la malignité de la fiévre vainquit l'art des Medecins, & on fut contraint de luy declarer qu'elle devoit ſonger à mourir. Dans ce triſte eſtat, ne voyant plus rien à eſperer, elle dit à ſon Mary, que puis

que l'obſtacle qu'elle avoit mis à l'engagement qu'il avoit avec la Belle, ceſſoit par ſa mort, elle le prioit de l'épouſer, n'y ayant perſonne qui fuſt plus digne de luy. Elle expira dans ce ſentiment, & ce ne fut pas ſans couter beaucoup de larmes & à ſon Mary, & à la Belle. Ils donnerent à leur ſincere douleur tout le temps que la bienſeance pouvoit exiger, & l'amour qui eſtoit plûtoſt aſſoupy qu'éteint, s'eſtant réveillé ſans peine dans le cœur de tous les deux, ils

eurent enfin la joye de ſe voir unis comme ils l'avoient ſouhaité. Le mariage ſe fit un des derniers jours du Carnaval, & pluſieurs perſonnes conſiderables qui ſe trouverent à cette ceremonie, peuvent répondre de la verité de l'avanture.

Comme la derniere fois je ne vous dis que fort peu de choſe des marques de piété que le Roy d'Angleterre donna deux jours avant ſon départ pour Breſt, en venant faire ſes devotions à Noſtre Dame, ce ſera par là que je

commencera, ce que vous attendez de moy sur son voyage, afin de vous le donner entier en un seul article.

Ce Monarque vint à Paris le 25. du Mois passé, & il y entra accompagné des Gardes du Roy qui avoient l'épée nuë. Il se rendit à la Cathedrale, où Mr l'Archevesque en Chape & en Mitre, à la teste des Chanoines, & précedé de sa Croix & de sa Crosse, le receut à la grande porte de la Nef en dedans sous les Orgues. Sa Majesté s'estant mise à genoux sur un

carreau que luy presenta un des Chanoines, ce Prelat luy donna de l'Eau benite, puis la vraye Croix à baiser, que le Treſorier reveſtu d'étole tenoit toute preſte, & luy fit enſuite une harangue avec l'éloquence qui luy eſt ſi naturelle. Le Roy répondit en peu de paroles, mais obligeantes, & alla au Chœur, où il ſe mit à genoux ſur un Prié-Dieu preparé devant le grand Autel qu'on avoit orné d'un parement de velours brodé de Perles. Un peu aprés il alla au lieu nommé le Reveſtiaire,

& descendit jusqu'en la derniere Sacristie des Chanoines, où l'on avoit mis un tapis de pied & des paremens au Confessionnal. Il y fut conduit par Mr l'Archevesque, qui tenoit la droite à cause de ses habits Pontificaux, On ferma la porte, & le Roy se confessa au Pere Freville, son Confesseur ordinaire estant party ce jour-là pour Brest. Pendant ce temps, Mr l'Archevesque se mit en Rochet & en Camail, & en cet habit il accompagna le Roy de la Sacristie au Chœur, en tenant

pour lors la gauche. Mr l'Abbé Parfait, l'Ancien Chanoine, commença la Messe qu'il celebra à voix basse, aprés avoir salüé Sa Majesté Britannique par une inclination. Là, le Ruy s'appercevant que Mr l'Archevesque qui s'estoit mis à genoux à demy tourné prés le Prie-Dieu à gauche, estoit sans carreau, luy en fit apporter un, mais ce Prelat ne s'en voulut point servir. Aprés l'Evangile, les deux Beneficiers qui servoient d'Acolytes en Chapes, vinrent apporter le texte à Mr l'Ar-

chevesque, qui l'ayant ouvert le donna à baiſer au Roy. A l'Offertoire les Acolytes revinrent au Prié-Dieu, & apporterent cinq petits Pains ſur la Palle; Mr l'Archeveſque fit l'eſſay, rompant avec eux un de ces cinq Pains dont il mangea. Le Roy en deſigna un des autres, que l'un des deux Acolytes reporta ſeul au Celebrant ſur la Palle. L'autre Acolyte porta au Chevecier les autres pains. On chantoit cependant un Pſeaume en Muſique, Quatre Enfans de Chœur eſtant venus

pour l'Elevation avec des flambeaux, firent enſemble une profonde inclination vers l'Autel, & s'eſtant retournez en dedans vers le Roy, ils luy firent tous une profonde genuflexion ſans ſe courber. Aprés l'*Agnus Dei*, M^r l'Archeveſque conduiſit le Roy à l'Autel marchant à ſa gauche. Sa Majeſté ayant receu la Communion, fut encore reconduite au Prié-Dieu par ce Prelat. On ſongea trop tard à donner au Roy l'ablution dans un Calice, ſuivant l'uſage de l'Egliſe

de Paris, ce qui auroit esté presenté par un Chanoine Diacre avec une serviette sur son bras gauche. Aprés la Communion, les Enfans de Chœur ayant fait les mesmes reverences à l'Autel & au Roy, se retirerent, & on chanta le *Domine salvum*. Le Celebrant, avant que de donner la benediction, fit une inclination à Mr l'Archevesque & au Roy ensemble, & lors qu'il eut achevé la Messe, il vint sans quitter sa Chasuble presenter au Roy le Corporal plié qu'il luy donna à baiser.

Cela

Cela eſtant fait, Sa Majeſté ſe leva, & toujours accompagnée de Mr l'Archeveſque, & ſuivie des Chanoines, Elle alla prier à la Chapelle de la Vierge, ſur un Prié-Dieu preparé, aprés quoy Elle ſe rendit à l'Archeveſché, où ayant traverſé pluſieurs Sales & chambres, Elle entra dans celle de ce Prelat, qui demeura avec Elle, ainſi que pluſieurs Chanoines, Mr de Lauzun, à qui le Roy avoit donné ce jour là l'Ordre de la Jarretiere, Mr l'Eveſque de Cheſter, Mr le Prince de Richemont, ne-

Cassinon

lens

Mars 1689.

veu de Sa Majeſté Britanni-
que, Mr le Marquis de Chan-
Harlay. valon, Neveu de Mr l'Ar-
Philip. cheveſque, & Mr de S. Vian-
ce, Lieutenant des Gardes.
On y preſenta au Roy des Ca-
rafes ſur une Soucoupe. Ce
Monarque but un coup, &
mangea un peu de pain, Mr
de S. Viance diſant que c'e-
ſtoit-là le premier morceau
que Sa Majeſté euſt mangé
depuis vingt-quatre heures.
Là, le Roy pria Mr l'Arche-
veſque de venir diſner avec
luy chez Mr de Lauzun, &
pendant qu'il eſtoit allé chan-

ger d'habit, ce Prince dit aux
Chanoines qu'il avoit eu dans
eur Corps un de ſes proches
Parens, parlant de Mr Stuart
l'Aubigny, & il ajoûta qu'il
e ſouvenoit de Mr de Van-*dero-*
adour qu'il avoit vû parmy
ux, & qu'il avoit fort connu
lurant les cinq ans qu'il avoit
utrefois paſſez à Paris; puis
l changea de diſcours, &
arlant du temps, il dit *qu'il*
'avoit de ſa vie ſouffert un ſi
rand froid que le jour qu'il ar-
iva à Amblerieuſe, où il fit une
ieuë entiere à pied. Mr l'Ar-
chevesque eſtant rentré, le

Roy luy presenta M. de Chesster, & M. l'Archevesque en luy presentant un peu aprés M. de Chanvalon son Neveu, qui est Mousquetaire, luy dit que le premier coup de Mousquet qu'il tireroit, seroit pour le service de Sa Majesté Britannique. Alors le Roy d'Angleterre dit à ce Prelat le dessein qu'il avoit fait de partir incessamment pour l'Irlande, où il iroit en poste jusqu'à Brest. M l'Archevesque se mit ensuite sur les loüanges du jeune Prince de Richemont qui estoit pre-

ſent, & le Roy dit que ce qu'il luy ſouhaitoit le plus, eſtoit qu'il euſt toujours la crainte de Dieu. Il dit encore pluſieurs choſes qui faiſoient voir en luy un grand fond de pieté, ce qui avoit déja fort paru dans la maniére dont on l'avoit vû prier Dieu durant la Meſſe. En ſortant, ce Prince trouva M. l'Archeveſque de Reims, & luy parla quelque temps. M. l'Archeveſque le conduiſit à la portiere du Caroſſe, qui eſtoit un de ceux du Roy; on ne portoit point ſa queuë, ny celle de M. de

Reims qui vint auſſi juſque-là. Le Roy d'Angleterre ſe mit ſeul au fond, M. de Lauzun, deux Milords, & M. de S. Viance monterent dans le Caroſſe du Roy. Sa Majeſté Britannique eſtant arrivée chez M. de Lauzun, on y ſervit auſſi-toſt un repas fort magnifique. L'aprés-diſnée Elle alla rendre viſite à Luxembourg à Mademoiſelle d'Orleans, à Madame la Grand' Ducheſſe, & à Madame de Guiſe. L'empreſſement que les Peuples eurent pour voir ce Monarque, at-

Medicis.

Lorraine.

tira par tout une telle foule, que ne pouvant paſſer par quelques ruës, il fut obligé de tourner par d'autres. Il ne revint le ſoir à S. Germain qu'à prés de dix heures, & il y trouva un fort grand nombre de perſonnes qui l'y attendoient, & qui le virent ſouper. Le 26. il alla à Verſailles prendre congé de Sa Majeſté, qui le jour ſuivant vint luy dire adieu à S. Germain. Ces deux grands Princes ſe dirent des choſes fort tendres, & le 28. le Roy d'Angletetre qui devoit aller cou-

cher à Orleans, passa encore par Paris, où les acclamations du Peuple luy firent connoistre les vœux qu'on faisoit pour l'heureux succés de son voyage. Il alloit en poste dans une Caleche, ayant à sa suite quinze ou vingt personnes. Les principaux estoient Milord Melford, Milord Amazof, Frere du Duc de Norfolc, Mrs Staffort & Bedille, un petit Page d'honneur, & trois Pages de la Chambre, avec Mr le Comte de Mailly, qui a eu ordre de Sa Majesté de l'accompagner dans son voyage.

Drummond
Howard
Howard

& de luy faire rendre dans toutes les Villes les honneurs qui luy sont dûs. Sa chaise s'estant rompuë dans la foreſt à trois lieuës d'Orleans, M^r de Creil, Intendant de la Province, qui l'attendoit à une lieuë & demie de la Ville, en fut averty, & vint promptement au devant de Sa Majesté, avec ses Carosses, dont il y en avoit trois à six chevaux. Il estoit à la teste des Bourgeois, divisez en dix Compagnies faisant sept à huit mille hommes, & formant une double haye de prés de deux lieuës

de long. On peut dire qu'il fut suivy de toute la Ville qui se trouva sur sa route, à pied, à cheval & en carosse. Les deux Compagnies des Maréchaussées qui estoient à la teste de tout, sous les ordres de Mr de la Moucheterie, mirent l'épée nuë à la main dés qu'elles apperceurent le Roy, & suivirent, précederent, ou côtoyerent le Carrosse où ce Monarque monta Mr de Creil l'ayant trouvé à pied, luy fit son compliment, & aprés que Sa Majesté luy eut répondu obligeamment, Elle monta en

Carosse, & ordonna à Mr de Mailly, au Milord Melford, & à M de Creil d'y monter, & peu aprés de se couvrir. L'air retentit d'un cry general & perpetuel de *Vive le Roy*, & tout estoit éclairé par des flambeaux. Ce Prince en marqua une satisfaction extraordinaire, & Mr de Creil ayant pris de là occasion de luy dire qu'il n'estoit pas surprenant que la veuë d'un si grand Roy causast tant de joye, demanda grace à Sa Majesté pour un Gentilhomme Anglois nommé Lyton, qui

avoit eſté arreſté la veille, & qu'on devoir transferer le lendemain à la Baſtille en vertu d'une Lettre de Cachet, à cauſe qu'il avoit tenu quelques diſcours peu reſpectueux ſur ce qui la regardoit. Le Roy répondit en ordonnant à Mr de Creil de le mettre en liberté, qu'il eſtoit bien-aiſe de faire connoiſtre à tous les Anglois qu'il n'avoit point d'autre intention que de leur faire du bien. Il entra dans Orleans à ſept heures & demie au bruit de pluſieurs Boëtes, & ayant apperceu Mrs de

Ville qui luy venoient presenter les Clefs, il fit arrester le Carosse, & écouta avec une bonté toute particuliere Mr de Montaigu Maire, qui estant accompagné de Mrs Reynatd de Senonville, Toinard, de la Joüy, Trossard, Echevins, & Charon, Secretaire, les luy presenta dans un bassin de vermeil. Le Roy luy dit, aprés les avoir prises dans sa main, & s'estre découvert; *Je vous remercie, Monsieur, elles sont en de bonnes mains, le Roy me fait bien de l'honneur.* Il les remit ensuite

dans le baſſin, & eſtant arrivé chez M de Creil qui luy avoit fait préparer ſa Maiſon, il remarqua que ſes Armes avoient eſté miſes au deſſus de la porte, comme il les avoit déja veuës au deſſus de celle de la Ville. Il deſcendit au pied du grand Eſcalier, où Madame de Creil le receut accompagnée de pluſieurs Dames. Il la baiſa, ainſi que Madame la Marquiſe de Montpipaux, & Madame de Ville-chauve, & faiſant une inclination aux autres, il traverſa pluſieurs chambres fort éclairées, & ſe

retira un moment dans celle où il devoit coucher. Ce fut là que M de Creil luy presenta M de Villechauve, Brigadier des Armées du Roy, à la teste des Gentilshommes de la Province. Ce Monarque le reconnut pour l'avoir vû autrefois servir lors qu'il n'estoit que Duc d'Yorc. Mrs de Ville eurent encore l'honneur de le saluër dans le même lieu, en luy faisant des presens de Vin & de Cotignac. Le Chapitre de Sainte Croix, Cathedrale de la Ville, & celuy de S. Aignan, le

Presidial, les Tresoriers de France, la Prevosté, l'Universsité, & plusieurs Ordres Religieux luy furent aussi prelentez par Mr de Creil. Le Roy dit à ceux de S. Benoist, que l'Angleterre leur estoit redevable de la foy qu'ils y avoient preschée les premiers. Il se mit à table, & le repas qui estoit tout en poisson fut aussi propre que splendide pour le peu de temps qu'on avoit eu à le preparer. Il n'y avoit qu'un couvert pour Sa Majesté sous un magnifique Dais ; mais Elle ordonna

que l'on en mist d'autres, pour Milord Melfort, Milord Amazor, Mr le Comte de Mailly, Mr Staffort, Mr de Creil, & Mrs de Villechauve, le Comte du Bruel, Lieutenant Colonel des Dragons de Languedoc & de Beauregard, cy-devant premier Capitaine des Grenadiers dans le Regiment de Picardie, & Gouverneur du Fort François. Sa Majesté fut gardée par la Compagnie du Guet, commandée par Mr de Massuere, qui prit l'ordre. Tous les Seigneurs Anglois & les Offi-

ciers de la Maiſon du Roy qui l'avoient ſuivi, trouverent chacun leur chambre autour de celle de Sa Majeſté. Ce Prince qui jeûne regulierement, ne voulut prendre que du Thé le lendemain au matin. Il alla entendre la Meſſe aux Preſtres de l'Oratoire, où le Pere de l'Epiniere le harangua en ces termes.

SIRE,

Nous ſommes infiniment redevables à voſtre pieté auſſi bien qu'à la Providence, qui par une diſpoſition favorable nous donne

l'occasion, & en mesme temps l'honneur d'assurer Vostre Majesté de nos profonds respest. Je ne puis rien dire dans la conjoncture presente de plus glorieux pour Elle, sinon que vos interests sont ceux de Dieu, que la guerre que vous allez entreprendre est celle du Dieu des armées, que vos Amis sont ceux qui sont attachez à son service, & vos Ennemis ceux qui veulent renverser ses Autels, & s'opposer à son autorité suprême. Cela estant, quelles faveurs, quelle protection, & quelle prosperité ne doit pas attendre du

Ciel Vostre Majesté ? C'est tout dire que prenant le party de Dieu, il est obligé de prendre le vostre. Allez, grand Roy, sur cette assurance comme un autre Josué, donner des combats, & remporter des victoires, paroistre devant vos Ennemis, & les renverser ; allez vous presenter à vos rebelles Sujets, & les forcer par vostre valeur à recevoir la Loy qu'ils ont rejettée avec autant d'infidelité que d'insolence. Toute l'Europe, ou plûtost tout le Mondē Catholique, fait des vœux pour vostre prosperité, & tous les Prestres de l'Eglise

de Dieu ſont autant de Moyſes qui doivent lever les mains au Ciel pour le bon ſuccés de ſes armes. Soyez perſuadé, Sire, que ceux de l'Oratoire dans ce grand nombre s'acquitteront de ce devoir; ils le feront autant par inclination que par juſtice, faiſant une profeſſion particuliere d'eſtre dans le profond reſpect qui eſt deu à voſtre Majeſté, vos tres-humbles & tres-obeiſſans ſerviteurs.

Au ſortir de l'Egliſe le Roy monta en chaiſe pour aller coucher à Tours, aprés avoir

fait mille honnestetez à Mr de Creil. Il y fut receu le soir au bruit du Canon par Mr le Marquis de Rasilly, Lieutenant general pour le Roy en Touraine, qui estoit allé au devant de ce Monarque à trois lieuës de la Ville, accompagné de la Noblesse, & suivy de ses Gardes & de la Maréchaussée. Mr l'Archevesque de Tours, & M de Miromenil, Intendant, estoient avec ce Marquis. Sa Majesté estant arrivée à la premiere porte de l'enceinte de la Ville, y receut les com-

plimens & les preſens des Echevins. La Bourgeoiſie ſous les armes formoit une double haye, & par tout où il paſſa il y eut des Illuminations aux feneſtres. On luy avoit preparé un appartement au logis de Mr de Raſilly, & à la deſcente du Caroſſe il trouva Madame la Marquiſe de Raſilly, & Madame de Miromenil, qu'il ſalüa. Toutes les Compagnies en corps le vinrent complimenter; aprés quoy on ſervit diverſes tables pour Sa Majeſté & pour les Seigneurs

de sa suite. Le Mercredy 2. de ce mois, le Roy entendit la Messe au Convent des Jacobins avec la Musique de la Cathedrale, & partit de Tours à six heures du matin. La Bourgeoisie estoit sous les armes comme le jour precedent, & Mr de Rasilly conduisit Sa Majesté avec le mesme cortege jusqu'au mesme lieu où il l'avoit esté recevoir. Ce Prince arriva à Angers sur les cinq heures aprés midy. Il y entra suivi de soixante ou quatre-vingt Gentilshommes & Cavaliers, ayant chacun l'épée

l'épée nuë, qui estoient allez l'attendre à Sorges, Village éloigné d'Angers d'une grande lieuë, & à la teste desquels estoit M. du Plessis de Cosme, Gentilhomme distingué, & ancien Officier de Cavalerie. M. d'Autichamp, *Beaumont.* Lieutenant de Roy de la Ville & du Chasteau, & M. de la Feauté, Maire, à la teste du Corps de Ville, se trouverent à la porte de S. Aubin, où ce dernier presenta au Roy les Clefs de la Ville, qu'il prit & rendit en mesme temps. On luy offrit un Dais ma-

gnifique, que ce Prince refusa. Il alla de là au bruit du Canon & des Boëtes descendre à l'Hostel de Ville, au travers d'une double haye de Milice. Toutes les Compagnies l'y complimenterent, & Mr Perrineau, l'un des Secretaires de l'Academie Royale d'Angers, luy parla ainsi à la teste de son Corps.

SIRE,

Il est juste qu'au bruit des acclamations publiques, les hommes de Lettres viennent à leur tour rendre à vos vertus le culte

qu'on leur doit. Spectateurs attentifs de tout ce qui se passe de grand dans le monde, nous revoyons dans vostre Personne sacrée les fameux Heros de l'Angleterre Chrestienne, qui sacrifioient toutes leurs grandeurs à la Religion, également contens de sortir du combat ou Vainqueurs ou Martirs. La Foy, si fervente alors dans vos Etats, n'a trouvé d'azile que dans vostre cœur, & vostre bras luy suffira. Le Ciel est trop intereſſé dans vostre querelle pour l'abandonner. Vous avez tout hazardé pour luy, il combattra pour vous. Vostre

Majesté porte avec Elle le destin du Christianisme ; le succés répondra à la justice & à la grandeur de l'entreprise. Henry VII. l'un de vos Predecesseurs, qui se signala comme vous, par une heroique pieté, partit autrefois de Brest avec de moindres avantages, & par un seul combat il s'assura la Couronne que vous portez. Voilà, Sire, le sort qui vous attend. La Renommée nous apprendra bien-tost des actions dignes de vostre intrepidité & de vostre constance, qui fait aujourd'huy l'admiration de l'Univers, & le spectacle le plus

beau que la Terre puisse donner aux Cieux. Ce sont, Sire, les présages & les vœux de nostre Academie.

Ce Prince soupa sur les huit heures, & M. de la Feauté, Maire, le servit à table. Il prit ensuite une heure ou deux de repos, & environ à minuit il s'embarqua sur la Riviere pour descendre à Nantes. Toutes les Personnes de qualité l'accompagnerent jusques au Port, où il fut suivi d'un nombre infiny de peuple avec des acclama-

tions extraordinaires.

Le Jeudy 3. Sa Majesté Britannique coucha à la Roche-Bernard, & en estant partie de tres-grand matin le jour suivant, Elle arriva sur les dix heures un peu en deçà des Fauxbourgs de Vennes. Elle y trouva des Relais, & plusieurs Carosses remplis de Dames, que l'envie de voir ce Prince avoit attirées. Le Sénéchal du Presidial le complimenta, & ensuite luy presenta une Femme originaire d'Irlande, mariée en ce lieu-là. Le Roy marqua de la joye

de voir une perſonne qui eſ-
toit d'un Pays où ſes Sujets
ſont les plus fidelles de ſes
trois Royaumes. Il paſſa par
les Fauxbourgs ſans s'arreſter,
& alla coucher à Nantes. Il y
fut receu aux acclamations
du Peuple, & ce Monarque
entendant crier, *Vive le Roy*,
dit à ceux qui entouroient
ſon Caroſſe, *dites, la Foy Ca-*
tholique pour laquelle je vais
combattre. Mr le Comte de *Ros-*
:mader.
Molac Gouverneur du Cha-
ſteau de Nantes, luy fit ſer-
vir un Soupé tres-magnifi-
que. C'eſt un homme qui

fait tout avec éclat, & qui vit d'une maniere fort digne de ce qu'il eſt. Sa Majeſté fut complimentée de tous les Corps, & le Pere Blot, Superieur du College des Peres de l'Oratoire, luy parla en ces termes.

SIRE,

Voſtre Majeſté ayant ſceu joindre un courage extraordinaire, qu'Elle a ſignalé en tant d'occaſions glorieuſes, à un ſi grand zele pour la Religion, qu'il n'a jamais eu d'exemple, nous pouvons ſans doute la con-

siderer comme un portrait fidelle de ce saint Roy, qui estant selon le cœur de Dieu, sceut si bien accorder une valeur heroique avec une pieté fervente.

Ce n'a esté, Sire, qu'avec un extrême déplaisir que nous avons vû jusqu'aux plus facheuses avantures de David, renouvellées dans vostre Majesté. Ce genereux Prince, aprés avoir esté plus d'une fois obligé sous le regne de son Predecesseur, à chercher un azile dans les Pays étrangers contre la fureur de ses Ennemis, se vit contraint, pendant qu'il regnoit luy-mesme,

d'abandonner sa Capitale par la perfidie & la révolte que le traistre Absalon avoit inspirée à ses Sujets ; mais comme la grandeur de ce saint Roy ne fut éclipsée que quelques momens, & que la victoire entiere qu'il remporta sur son Peuple rebelle le fit remonter sur le Trône plus glorieux qu'il n'y avoit jamais paru, nous ne doutons point que Dieu n'acheve le portrait du courageux & fidelle David dans vostre Majesté, & que son courage invincible ne fasse souffrir à un Usurpateur dénaturé la peine que merite l'énormité d'un attentat inspiré par

l'ambition, prétexté par la fausse Religion, & executé par la trahison. C'est ce que tous les bons François esperent de la justice du Ciel; & c'est ce que toute la Congregation de l'Oratoire ne cessera point de demander par de ferventes prieres. Pluſt à Dieu que nous pussions donner à vostre Majesté des marques plus sensibles du tres-profond respect dont nos cœurs seront toujours remplis pour Elle.

Je ne vous dis rien de M^r le Duc de Chaunes. Vous jugez bien qu'estant Gouverneur de *Alber.*

la Bretagne, il n'a pas manqué de faire rendre à ce Prince tous les honneurs qu'il pouvoit attendre, & que sa magnificence a éclaté dans cette reception. Le Vendredy 5. sur le midy le Roy entra à Quimper au bruit du Canon, & trouva les Habitans sous les armes. Quarante Gentilshommes bien montez qui estoient allez au devant de Sa Majesté environnoient sa Caleche tenant l'épée nuë. Mr l'Evesque de Quimper & son Chapitre, la receurent dans le Palais Episcopal, &

l'assurerent de leurs Prieres pour la prosperité de ses Armes, ce qu'il eut un soin particulier de leur demander. Les autres Corps firent aussi leurs complimens à ce Prince, tandis qu'il mangea un peu de fruit, le jeûne étroit qu'il observe l'obligeant de se reserver à souper à Brest. Il ne donna que le tems de prendre d'autres Chevaux pour rentrer dans sa Caleche. Mr le Duc de Berwic son Fils naturel, l'avoit attendu deux jours en ce lieu-là, & estoit allé plusieurs fois au devant de luy avec

Fils ja-
mais.

Mr de Quimper sur de faux avis de son arrivée. Le Roy remercia fort ce Prelat des preparatifs qu'il avoit faits pour luy donner à souper. Mr le Duc de Berwic qu'il avoit regalé magnifiquement pendant ces deux jours, aussi bien *mesme* que Mr le Comte d'Avaux & les autres Grands Seigneurs qui estoient venus avant ce Monarque, l'en avoit entretenu. Mr l'Evesque de Quimper a joint aux acclamations publiques, une Procession & des Prieres pendant huit jours, afin d'attirer le secours du Ciel

pour l'heureux ſuccés de ſes deſſeins. Le ſoir Sa Majeſté arriva à Breſt, accompagnée de M le Mareſchal d'Eſtrées, qui l'avoit eſté recevoir à Lanveoë de l'autre coſté de la rade à trois lieuës de la Ville, avec une Fregate, une Galiote & toutes les Chalou-pes des Vaiſſeaux. Elle fut ſa-luée à ſon paſſage de toute l'Artillerie des meſmes Vaiſ-ſeaux, auſſi bien que par celle du Chaſteau. Mr le Comte de Bethune Chef d'Eſcadre, & Mr des Cluſeaux Intendant de la Marine, ſe trouverent à la deſ-

cente, & ce Prince fut receu par Mr l'Eveſque de Leon, qui eſtoit en habits Pontificaux à la teſte du Clergé. Il ſe rendit au logis qu'on luy avoit preparé, au travers d'une double haye de la Bourgeoiſie rangée ſous les Armes. Il y ſoupa en public, & fit mettre à ſa table Mr le Duc de Berwich, Mr le Mareſchal d'Eſtrées, & les Officiers Generaux de la Marine avec ceux que Sa Majeſté luy a donnez pour l'accompagner en Irlande. La Garniſon du Chaſteau luy ſervit de Regiment des Gardes & fit

sentinelle, & les Gardes Marines firent les fonctions de Gardes du Corps. Toutes les Compagnies de la Ville le complimenterent, & le 6. M. de Saint Cosme Harscouet, Lieutenant Civil & Criminel au Siege Royal de Morlaix, luy parla ainsi à la teste des Deputez de la mesme Ville.

SIRE,

Ma voix tremblante, & non accoutumée à se faire entendre aux Rois, marque sensiblement à Vostre Majesté les sentimens de respect & d'admiration dont

nos esprits & nos cœurs sont penetrez à la veuë de tant de caracteres de grandeur, de sagesse & de fermeté qui reluisent en vostre sacrée Personne, malgré cette fortune marastre dont les coups n'ont servi que pour en relever davantage l'éclat. Je n'entreprens pas, Sire, vostre Eloge. C'est un Ouvrage au dessus de mes forces; la seule pensée m'en fait trembler; & Cassiodore, cet illustre Secretaire d'un Empereur Romain, m'apprend que magna negotia magnis egent adjutoribus. *S'il n'appartient qu'aux*

Rois de bien parler de la Royauté, il n'appartient auſſi qu'à eux de loüer ceux qui ſont élevez à cette dignité éminente, qui eſt le miroir de la Divinité. Le Monarque dont nous avons le bonheur d'eſtre les Sujets, ce Roy orné de toutes les qualitez qui font un Prince parfait, qui ſçait mieux que tout le reſte des hommes connoiſtre & eſtimer la vertu & le vray merite, a marqué par l'attachement, & par la bonne intelligence qu'il a toujours euë avec V. M. qu'il vous regardoit pour le Prince de l'Europe le plus digne d'eſtre aſſis

au Trône. C'eſt là, Sire, le plus juſte Panegyrique de vos royales vertus. Ce Prince a le diſcernement ſi juſte, qu'il ne ſe trompe jamais. C'eſt auſſi le juſte ſujet des acclamations & des réjoüiſſances univerſelles que toute la France vous marque; elle veut ſeconder ſon Roy dans la reception qu'il vous a faite, & ſon Peuple s'eſtimant heureux de vivre ſous ſon regne, ne ſonge qu'à honorer ce qu'il eſtime. Le changement arrivé dans voſtre fortune, n'en a point apporté au cœur de ce genereux Monarque, parce que vos malheurs n'ont rien

diminué de vos vertus. Vous avez trouvé en luy l'Amy le plus genereux de l'Europe, & il a trouvé en vous le Prince qui meritoit la mieux de ressentir les effets de sa generosité. Ce qui vous arrive n'est pas un effet de vostre malheur ny de la destinée, mais un coup de la Providence du Dieu qui tient en ses mains les cœurs des Rois. Ce Dieu qui vous avoit destiné pour porter trois Couronnes, & qui n'avoit rien épargné pour former en vous un Prince accomply & selon son cœur, vous a trouvé trop parfait pour ne vous laisser regner que

sur des Peuples dévoyez ; il a permis que leur rebellion vous aït donné lieu de les conquerir, afin que vostre constance & l'ardeur de vostre zele leur fasse ouvrir les yeux sur les veritez d'une Religion qu'ils ont voulu abolir jusque dans le cœur de leur Souverain. C'est un Ouvrage pour lequel il vous avoit reservé depuis plus d'un siecle, comme il avoit destiné nostre pieux Monarque pour un pareil chef-d'œuvre par des routes differentes. Allez donc, grand Roy, non seulement à la conqueste de ces trois Couronnnes terrestres, mais encore à celle de

cette Couronne immortelle de gloire, que vous fera obtenir le retablissement de la veritable Religion dans vos Etats. Ce sont des conquestes assurées. Loüis le Grand vous seconde, & le Ciel intereſſé dans voſtre querelle, confondra l'Uſurpateur de voſtre Trône, & le rendra le joüet de la fortune, qui ne l'a élevé ſur le Theatre de l'Univers, que pour faire connoiſtre ſa perfidie, & enſuite le précipiter dans le plus honteux abaiſſement. Ce ſont les vœux, Sire, de vos tres-humbles, tres-obeiſſans & tres-ſoumis ſerviteurs, les Habitans de la Ville de Morlaix.

Le meſme jour, Sa Majeſté qui alla voir les Vaiſſeaux, monta ſur le S. Michel, que commande Mr Gabaret, Chef d'Eſcadre, & enſuite ſur le Vaiſſeau de M. Forant, auſſi Chef d'Eſcadre, & le ſoir Elle viſita les Magaſins de l'Arſenal de la Marine. Le lendemain Elle s'embarqua pour partir le 8. dés que le jour paroiſtroit, mais le vent ayant changé, il n'a pû partir que le 17. Comme ſon embarquement & le nom des Vaiſſeaux & Commandans, regarde l'Hiſtoire raiſonnée,

ſonnée, on trouvera tout cela dans la cinquiéme partie des Affaires du Temps. J'ajoûteray ſeulement que pendant le ſejour de ce Prince à Breſt, toute la Nobleſſe des environs eſt venuë le ſaluër; qu'on l'a receu avec de tres-grandes acclamations dans tous les endroits où il a eſté; qu'il a admiré le bon ordre qu'on a établi dans toutes les choſes qui regardent la Marine, & qu'il a gagné le cœur de tous les François, par les grandes marques de bonté qu'il a données.

Je vous ay parlé de la Statuë de Sa Majesté, foulant l'Heresie aux pieds, que Mr du Bois, Contrôleur de la Maison de Madame la Dauphine, a fait faire. On a demandé des Inscriptions pour les graver sur le piedestal, selon le choix qui en sera fait. Voicy celles que cet avis m'a fait envoyer.

I.

Ses sublimes vertus, ses éclatans exploits,
Le rendoient des Heros le plus parfait modelle,

Lors que ce Monſtre affreux
expirant ſous ſes Loix,
Vint achever ſa gloire, & la
rendre immortelle.

II.

Terrarum peſtem Lodoix dum
mittit averno,
Se terris munus ſic probat eſſe
Poli.

III.

LUD. XIV.
MAGNUS UNDIQUE.
Et verus
Super Hæreſim
HEROS.

V.

Sous ſes pieds triomphans Loüis
tient abaiſſée
L'Hereſie à jamais par ſon bras
terraſſée.
Ce Monſtre au deſeſpoir, pour
hâter ſon deſtin,
S'arrache les cheveux, boit ſon
propre venin,
Mais malgré ſa fureur, ce He-
ros immobile
Joüit de ſa victoire, & demeure
tranquille.

V.

LUDOVICUS XIV.

Hoc Monſtro domito,
Magnus, Rex, Chriſtianiſſimus.

Il eſt par ſon haut rang, Roy,
Grand, & Tres-Chreſtien.
Il l'eſt encor bien plus par ſa ſage
conduite,
Mais peut-il mieux unir tous
ces grands noms au ſien,
Que lors que par ſes Loix l'He-
reſie eſt détruite?

VI.

Hoſtibus, una fides, everſis,
reſtat habenda,
Nunc uno, Lodoix, numine
Relligio.

Ceux qui ont expliqué l'Enigme du mois paſſé ſur *le Bruit*, qui en eſtoit le vray

mot, ſont Mrs Dagouſt d'Olieres, Chevalier de S. Jean de Jeruſalem, Gentilhomme Provençal, âgé de quinze ans; Coudreau, Penſionnaire au College de la Fléche; A. P. Boiſtel; de S. Romain de la rue S. Severin; de la Freſnaye du College de Navarre; Lourdet; du Bouſquet, natif de Coviſan en Languedoc; du Roſey le jeune, de Liſieux; de la Valaiſerie, de Caën: D. S. I. de Chevrigny: le Cointre des Perrex: du Perrier: le Chevalier du Tile d'Iſſoudun: l'Abbé des ſept

Voyes : C. L. Huruge d'Orleans : le Chevalier de Boisdenier de la Memberolle, proche de Tours : T. G. ou la Perle nouvelle venuë de la rue Montmartre : celuy qui tait son nom, de Paris ; l'Indifferent de la rue Perpignan : le Conquerant en Campagne, Amant de toutes les Belles : le plus jeune des quatre Freres de le rue Bourlabbé : le petit Mitron du Bal de la rue des Saints Peres : le Portier volontaire d'une grande Maison : le plus testu de la rue du gros Horloge de Roüen :

le Visage sans pitié, de Rennes en Bretagne : Mesdemoiselles Cherry & de Villebonne de la rue de Bourbon : Gangié de Soissons : la charmante Angelique de Dormans : la Belle aimée & la charmante Brune de la rue aux Fers : la belle Procureuse aux Comptes rue des deux Boules : la Belle Infante de la rue S. Christophle ; la Veuve sans pareille de la rue de Tournon : la Veuve à l'Anagranime, *Mon partage te guerit* : & le petit Brunet, son Amant.

L'Enigme nouvelle que je

vous envoye eſt de Mr Raulr, de Roüen.

EMIGME

IE ſuis un composé de douceur & de charmes,
Les Dieux pour me former s'intereſſent pour moy,
Neptune par ſa mer m'offre je ne ſçay quoy,
Cybelle par ſon ſein, l'Aurore par ſes larmes.

§

Minerve par ſes fruits fournit une liqueur;
Vertumne par ſes dons ſe met de la partie;
Bacchus par ſes raiſins y meſle un peu d'aigreur,

Et de tout leur mélange on me voit assortie.

S

Fait-on quelque Regal, quelque noble festin,
On m'invite aussi-tost pour venir à la table;
Ie n'y bois, ny ne mange, & vois plus d'une main
Qui s'arme contre moy; suis je pas miserable?

Voicy un second Air, conforme à la sainteté du temps Il est encore de M. de Bacilly, sur des paroles de M. Godeau.

GALANT. MERCURE

AIR NOUVEA

Pressé de cruel=les douleurs qui ne font auec moy ny de paix ny de treue o

Dieu qui peux finir le cours de mes malheurs en cet te extre=mi=te' mon coeur a toy sé=le=ue

j'imploire ton secours j'imploire ton secours sans craind're qu'un refus ren=de mon vi=sa=ge confus

AIR NOUVEAU.

PReſſé de cruelles douleurs
Qui ne font avec moy ny de paix,
ny de tréve,
O Dieu, qui peux finir le cours de
mes malheurs,
En cette extremité mon cœur à toy
s'éleve,
I'implore ton ſecours, ſans craindre
qu'un refus
Rende mon viſage confus.

Il n'y a point de Peuples ſi laborieux que les François, ny qui ſoient plus prompts à embraſſer toutes les occaſions qui ſe preſentent, de faire

paroiſtre leur eſprit, & d'eſtre utiles à leur Patrie. Dés qu'ils ont cru que la Guerre devoit s'allumer avec les Ennemis de la gloire du Roy, ils ont cherché les moyens de marquer leur zele, les uns en une choſe, & les autres en une autre. Il y en a qui ont employé leur induſtrie à faire des Cartes qui puſſent ſervir à tons les Commandans, Je vous ay déja parlé de pluſieurs, & j'ay encore à vous entretenir aujourd'huy de trois. La premiere eſt une Carte particuliere du Dioceſe de Coutances

en Basse Normandie. On l'estime une des plus belles Pieces de Geographie qui ayent paru jusques à present. Elle est de quatre feuilles, dont il y en a deux qui contiennent toute la grand-terre de cet Evesché, & dans les deux autres sont les Isles de Jersay, Grenezey, & les autres Isles adjacentes tenuës à present par les Anglois, & qui ont fait autrefois partie de ce mesme Diocese. Outre les Villes, Bourgs, Paroisses, Abbayes, Chapelles que l'on marque dans les Cartes particulieres,

on voit dans celle-cy tous les Chasteaux & aurres Maisons considerables des Seigneurs & Gentilshommes, les Hameaux, toutes les hauteurs & abaissemens du terrain, jusques aux moindres ruisseaux, les grands chemins, avec tout ce qui regarde la Marine, les bancs de sable, Rochers, Basses, Courans, & autres recherches curieuses. Enfin il est aisé de voir en l'examinant, que M. Mariette de la Pagerie, Gouverneur de Mr le Marquis de Beringhen, qui en est l'Auteur, n'a epargné

ny ſes ſoins ny la dépenſe pour en faire un Ouvrage accomply. Cette Carte ſe debite chez le Sr Langlois, ruë Saint Jacques, à la Victoire. La ſituation preſente des affaires d'Angleterre, & les menaces ridicules des Proteſtans de deſcendre en France, la doivent faire rechercher. Ce n'eſt pas qu'outre cela elle ne ſoit tres-curieuſe, & d'une grande utilité pour ceux que leurs affaires engagent à connoiſtre le Pays. D'ailleurs elle ne peut eſtre que tres-bien receuë des Amateurs de

la Geographie, qui veulent ſe rendre ſçavans dans tout ce qui regarde cette Science.

La ſeconde de ces Cartes eſt de M^r des Granges, Geographe, demeurant ſur le Quay de l'Horloge du Palais, à la Renommée. C'eſt le Cours du Rhin, tiré ſur des Memoires juſtes & approuvez des meilleurs Auteurs, & le plus ample & le plus exact qu'on ait encore vû. Cette Carte eſt embellie des plans & profils de trente-ſix des principales Villes. On y trouve auſſi les Pays bas François

& Eſpagnols, qui ne ſont dans aucune autre Carte du Cours du Rhin, avec toutes les routes depuis Paris juſqu'en Allemagne & dans les Pays bas. On vend auſſi dans le meſme lieu la Carte particuliere du Palatinat du Rhin, pareillement embellie des plans & profils de Philisbourg, & autres Villes conquiſes par Monſeigneur le Dauphin,

La troiſiéme eſt un tres-grand ouvrage de Mr de Fer, qui demeure ſur le Quay de l'Horloge, à la Sphere Roya-

le. C'eſt une Carte des Fron-
tieres de France, & d'Alle-
magne, deſſus & aux envi-
rons du Rhin. Elle eſt en trois
feüilles, qui ſe peuvent join-
dre & ſeparer, ſuivant qu'on
le jugera le plus à propos. La
premiere qui eſt celle d'en
haut eſt intitulée, *Les Provin-*
ces Unies des Pays-bas, connuës
ſous le nom de Hollande. La ſe-
conde partie qui eſt celle du
milieu comprend un grand
nombre de divers Etats, ſça-
voir une partie des *Pais-bas*
Catholiques, du Cercle *de Veſt-*
phalie, le *Cercle Electoral du*

Rhin, une partie des Cercles du *Haut-Rhin* & de *Souabe*, & quelques Estats reunis à la France, comme la *Lorraine*, *l'Alsace*, *&c.* La troisiéme feüille, qui est celle d'en bas, contient *la Franche Comté* ou le *Comté de Bourgogne*, les *Suisses* avec leurs Alliez & leurs Sujets ; le Comté de *Montbeliart*, la partie meridionale de *l'Alsace*, & le quartier des *Villes Forestieres &c.* Je reserve pour le mois prochain beaucoup de choses curieuses que j'ay encore

à vous dire touchant cette derniere Carte.

Je finis ma Lettre du mois passé en vous apprenant la mort de Messire Honoré Barentin, Seigneur d'Hardiviliers, Maistre des Requestes, President au Grand Conseil. C'est une Charge qu'il a exercée depuis l'année 1665. avec beaucoup de capacité & d'estime. Il estoit auparavant Conseiller dans le mesme Corps. Il mourut subitement d'une apoplexie de sang dans le Grand Conseil, en y rendant la justice avec son équité ordinaire.

Les Enfans qu'il a laiſſez ſont tous dans une grande jeuneſſe. Madame la Preſidente Barentin ſa Veuve, eſt Fille de feu Mr Perrot de la Grand-Maiſon, Conſeiller en la Grand' Chambre du Parlement de Paris. La Famille des Barentin porte *d'azur à trois faces, la premiere d'or, les deux autres ondées, ſurmontées de trois étoiles d'or en chef.* De cette Famille eſtoient Défunts Charles Barentin, Maiſtre d'Hoſtel du feu Roy; Charles Barentin, Maiſtre des Requeſtes, & Honoré Barentin,

avec ſon épouſe ordinaire.

Seigneur de Charonne, Conſeiller d'Eſtat. Le Frere de Mr le Preſident Barentin qui vient de mourir, eſt Mr Barentin, Conſeiller en la Grand' Chambre. Sa Sœur avoit épouſé feu Mr le Marquis de Souvré de Courtenvault, dont la Fille unique eſt

Le Tellier. Femme de Mr de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roy, Sur-Intendant de ſes Baſtimens, Arts & Manufactures, & Sur-Intendant des Poſtes de France. La Famille des Perrot, Seigneurs de Fer-

court & la Malmaiſon, a donné depuis le regne de François I. pluſieurs Preſidens aux Enqueſtes, Maiſtres des Requeſtes, Conſeillers au Parlement & aux Cours ſuperieures, & Chevaliers de Malthe. Elle porte *d'azur à deux Croiſſants adoſſez en pal d'or au chef d'argent chargé de trois Aigles de ſable.*

Charles-Henry de Clermont, Marquis de ~~Crury~~ Cruſy & de Vouilars, Seigneur de Ravieres, & autres lieux, mourut en ſon Chaſteau de Vouilars au Comté de Bour-

gogne, le 19, du dernier mois. Il estoit Fils de Roger de Clermont & d'Elizabeth de Pernes, & l'aisné de la seconde Branche de cette illustre Maison, dont le nom seul fait un magnifique éloge. Aprés avoir servi vingt-six ans dans des Emplois proportionnez à sa naissance, il épousa Elizabeth de Marsol, Dame d'une haute vertu, & d'un merite aussi distingué, que sa Maison l'est entre les plus considerables de Bourgogne. Il laisse deux Fils & une Fille.

Mr Coquart de la Motte, Archidiacre de Josas, Chanoine de l'Eglise de Paris, & Abbé de S. Martin de Massay, est mort aussi depuis peu. Comme ce mot de Josas vous peut arrester, je vous diray que l'Eglise de Paris a trois Archidiaconez ; celuy de Paris, qui est nommé Grand Archidiacre de Paris ; celuy de Josas, qui est le nom d'un Village aux environs de Versailles, où s'érend cet Archidiaconé, & dont dépend aussi Saint Germain en Laye, & le troisiéme, l'Ar-

chidiacre de Brie. On ne ſçauroit remplir les fonctions d'un Archidiaconé avec plus d'exactitude que faiſoit Mr l'Abbé de la Motte. Il a réuny du temps que Mr de Perafixe eſtoit Archeveſque de Paris, beaucoup de choſes qui en avoient eſté démembrées, & ce Prelat le fit un des principaux Executeurs de ſon teſtament. Il a fait beaucoup de Legs pieux, dont il y en a un fort conſiderable à l'Hoſtel-Dieu, & il a fondé un Obit à perpetuité dans l'Egliſe Noſtre-Dame. Mr

l'Archevesque voulant que son Archidiacone fust tem-ply par un homme de merite & d'une grande vertu, a choisi Mr de la Bardes, premier President aux Enquestes, Frere de Mr de la Barde, qui a esté pendant plusieurs années Ambassadeur en Suisse; & Mr l'Abbé Moreau, Fils de Mr Moreau, permier Medecin de Madame la Dauphine, a esté pourvû de la Chanoinie par ce Prelat, à la recommandation de Madame la Dauphine.

Les dernieres nouvelles qu'on a euës de Constanti-

nople nous ont appris que Mr Girardin, Ambaſſadeur de France, y eſt mort d'une retention d'urine, dans le mois de Janvier. Il y eſtoit toujours demeuré ſans avoir eſté à Andrinople depuis que le Grand Seigneur y fait ſon ſejour. Vous ſçavez qu'il avoit eſté Conſeiller au Parlement, & enſuite Lieutenant Civil au Chaſtelet de Paris. Il eſtoit Fils de Madame Girardin, qui s'eſt remariée à Mr Girard de la Cour des Bois. Maiſtre des Requeſtes. Madame Girardin ſa Femme, eſt Fille de Mr Ferrand, Lieu-

tenant Particulier au Chaſte-
let, & Sœur de M Ferrand,
Preſident à la premiere
Chambre des Requeſtes du
Palais, de Mr Ferrand, Lieu-
tenant Particulier au Chaſte-
let, & de Madame de la Fa
luere, Femme de Mr dela Fa-
luere, premier Preſident au
Parlement de Bretagne. Mr le
Blanc, Maiſtre des Requeſtes,
qui a eſté ſi long-temps Inten-
dant en Normandie, viene
d'eſtre nommé pour l'Am-
baſſade de Conſtantinople.

Je ne vous feray pas un
long article de nouvelles

d'Angleterre, ne voulant rien repeter de ce qui eſt dans la cinquiéme Partie des Affaires du Temps. Le Prince d'Orange s'eſt trompé lors qu'il a cru que la Convention ſeroit auſſi prodigue d'argent qu'elle l'a eſté de ſuffrages pour le mettre ſur le Trône, & il luy a fait tant de demandes à la fois qu'elle s'en eſt veuë comme accablée, ce qui n'a pas accommodé ſes affaires. Il a demandé vingt mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie pour envoyer en Irlande, une Flotte qui

puſt empeſcher les Vaiſſeaux de France d'y paſſer, en ſe joignant à celle des Hollandois, & ſix cens mille livres Sterlin pour indemniſer les meſmes Hollandois de la dépenſe qu'ils ont faite à équiper la Flotte, avec laquelle il eſt deſcendu en Angleterre. Jugez à combien monte cette ſomme qui va à treize fois ſix cens mille livres. Il a auſſi demandé huit mille hommes pour envoyer en Hollande ſelon le Traité de Nimegue, parce qu'il pretend, comme Roy d'Angleterre eſtre ga-

rand de la Paix, qu'il dit avoir eſté rompuë par la France, bien que ſon invaſion en Angleterre, de concert avec la Maiſon d'Auſtriche, quelques Electeurs, pluſieurs Princes d'Allemagne, & les Hollandois, afin de s'unir tous pour attaquer enſuite le Roy, ait engagé ce Monarque à ſe mettre en eſtat de n'en rien craindre, & de prevenir les inſolentes menaces que faiſoient les Proteſtans de deſcendre en ce Royaume avec des Armées formidables. Leurs deſcentes paroiſſent en-

core assez éloignées, & plusieurs François ont passé les Mers, sans qu'il ait paru qu'aucun de ces Protestans qui mettent leur bravoure à menacer, ait osé venir de ce costé-cy. S'il y en a quelques-uns qui quittent l'Angleterre, ils ne le feront que pour prendre la fuite en Hollande avec moins d'appareil qu'ils n'en sont sortis. Outre tant de Troupes & d'argent que le Prince d'Orange demande aux Anglois, il a encore exposé à la Convention qu'il avoit fait un Traité un peu

avant ſon départ de Holland de pour donner aux Etats un ſecours conſiderable, auſſi-toſt qu'il auroit rétably les Affaires d'Angleterre. On voit par là qu'il penſoit à la Couronne; que les Hollandois n'ont pas dit vray lors qu'ils ont voulu faire croire dans toutes les Cours de l'Europe, qu'ils preſtoient du ſecours au Prince d'Orange pour une affaire à laquelle ils n'avoient aucune part, & que lors qu'ils ſe ſont recriez ſur l'injuſtice de la Déclaration de Guerre que la France leur a faite, leur

chagrin n'eſtoit que de ſe voir prevenus, puis qu'ils n'attendoient tant de ſortes de ſecours du Prince d'Orange & d'Angleterre, que pour faire cette Declaration les premiers. Au milieu de tant de demandes faites à la Convention, les Amis de ce Prince, de concert avec luy, ont encore propoſé de luy donner un ſubſide extraordinaire de deux millions de livres Sterlin. Voilà comme bien ſouvent la proſperité aveugle & fait trop tenter. Cette propoſition a achevé

d'aigrir les esprits. Plusieurs l'ont rejettée, & quelques-uns se sont retirez dans leurs Terres, en protestant qu'ils n'en payeroient jamais rien. Mr Seimour est de ce nombre. C'est un homme fort considerable, & qui a esté Orateur d'un Parlement. On a accusé plusieurs du party du Prince d'Orange d'avoir conseillé au Roy une partie des choses contenuës dans les griefs que la Convention a donnez contre Sa Majesté. Ces Seigneurs se sont plaints au Prince d'Orange, parce

qu'ils n'ont rien fait que de concert avec luy, en donnant des conseils à ce Monarque qui luy devoient attirer la haine des Peuples, & donner lieu à tout ce qu'a fait le Prince d'Orange; mais cette inrrigue estoit un secret pour les Communes qui ne pouvoit estre confié à tant de gens. Titus Oats paroist digne d'occuper la Convention. Elle reçoit ses Requêtes, & veut bien donner son temps à revoir son Procés. Ainsi cette Assemblée illegitime, croit avoir droit de

revoir ce qu'a fait un Parlement legitimement convoqué, & ce qui a esté approuvé par plusieurs autres. Les Troupes quittent le Prince d'Orange en plus grande quantité à la fois qu'elles ne l'ont joint aprés sa descente. Cinq mille hommes qu'il vouloit envoyer en Ecosse pour y faire soûtenir ses interests, ont tous deserté en mesme temps, & ont pris party pour le Roy, l'un d'un costé, & l'autre de l'autre, dans les lieux où il y a des Troupes assemblées pour Sa Majesté. La plus part

des Officiers de celles qui ſont deſtinées pour la Hollande ont auſſi deſerté, & huit Officiers du Regiment de Grafton ont rendu leurs Commiſſions; de ſorte qu'on a eſté obligé de le caſſer. Pluſieurs ont ſuivy leur exemple, & on ne voit par tout que deſertion ou Commiſſions renduës. On a propoſé de punir de mort ceux qui les rendroient. Quand ce traitemenr, entierement contraire à l'uſage en pourroit intimider quelques-uns, on eſt mal ſervy lors qu'on veut l'eſtre de force.

Toutes les prisons sont pleines ; ceux qui les rempliſſent ne ſerviront pas le Prince d'Orange, au contraire ils feront beaucoup crier leurs Parens & leurs Amis contre le Gouvernement. Le Comte de Devonshire, qui eſt un des plus riches Seigneurs d'Angleterre, a rendu ſes Commiſſions pour lever deux Regimens à ſes frais. Cet exemple a porté beaucoup d'autres moins en eſtat de le faire, de rendre auſſi celles qu'ils avoient. Sa Majeſté Britannique a fait afficher à Londres

une Proclamation, qui porte, *qu'Elle casse la Convention; qu'Elle donne une Amnistie de tout le passé, à la reserve de dix-sept personnes qu'on ne nomme pas, & que si on n'execute ses erdres, Elle sera obligée de se servir de Troupes Etrangeres, à quoy on sçait qu'Elle a toûjours eu grande repugnance.* Le Comte de Tirconnel n'a pas seulement mis l'Irlande en estat de se défendre, mais encore de donner du secours à ceux qui sont fidelles au Roy en Ecosse & en Angleterre. Cela renferme tout

ce qu'on pourroit dire de luy & de ce Royaume-là. Les Protestans ont marqué autant de joye que les Catholiques lors qu'ils y ont vû arriver le Roy. Quant à l'Ecosse, elle fait paroistre le mesme zele, & le Duc de Gourdon qui a toujours conservé le Chasteau d'Edimbourg pour le Roy, y a mis un bon Commandant en sa place, & en est sorty, pour aller se mettre à la teste de six mille hommes qui ont pris les armes pour ce Prince. On asseure mesme presentement que les Lettres que le

Prince d'Orange avoit envoyées en Ecosse pour faire assembler la Convention, ont esté brulées par l'Executeur de la Haute Justice, suivant l'ordre de plusieurs Seigneurs & Deputez, qui se sont assemblez à Edimbourg. Je suis, Madame, Vostre, &c.

A Paris ce 31. Mars 1689.

APOSTILE.

Les Lettres d'Angleterre du 28. Mars, portent que le Comte de Devonshire, s'est retiré dans ses terres aprés avoir dit hautement, que le Prince d'Orange n'avoit rien tenu de ce qu'il avoit promis, &

que ce Comte a esté suivy d'environ quarante Seigneurs ; que le Parlement n'avoit encore rien resolu touchant les demandes du Prince d'Orange ; qu'on fermoit presque tous les jours les boutiques dans quelque quartier de Londres, à cause du desordre qui y arrivoit, que les Aprentifs n'ayant rien à faire pendant ce temps-là, il s'en estoit trouvé qui avoient formé une espece de Convention en derision de celle qui se tient à Londres, & qu'ils y avoient condamné l'Evesque de Londres à estre degradé à cause qu'il avoit paru à cheval un juste-au-corps bleu, & l'épée au costé, que le Prince d'Orange prevoyant bien qu'il seroit obligé à combattre, avoit resolu de faire retirer la Princesse a

femme en Hollande, mais qu'il vouloit ſçavoir auparavant ſi on l'y recevroit en Reine, & qu'il faiſoit faire des balots dans toutes les maiſons Royales des plus precieux meubles qu'il y avoit trouvez; j'ay ſceu ce dernier article par un homme qui les a vus.

On n'avoit encore ſçeu des nouvelles de l'arrivée de Sa Majeſté Britannique en Irlande que par les Lettres d'Angleterre, mais le Fils, de M. Gabaret, a apporté au Roy des nouvelles de cette arrivée, & du retour des Vaiſſeaux de Sa Majeſté à Breſt. Comme le Roy ſeul a reçû des Lettres, je ne ſçaurois encore vous dire le détail de ce qui s'eſt paſſé en Irlande, mais on confirme tout ce que vous avez apris touchant les acclamations avec

lesquelles le Roy d'Angleterre a esté reçû. On dit que les Peuples se sont jettez à l'eau pour avoir la joye de le voir plûtost.

TABLE.

Prelude. 1

Sonnet. 9

Ode. 12

Autre. 15

Lettre à Mr. de Beruse. 22

Commandement du Havre de Grace donné à Mr. le Comte de Lomont. 75

Ode. 88

Voyage des Envoyez de Siam à Rome. 99

Harangue faite au Pape par les Envoyez. 122

Traduction de la Lettre du Roy de

TABLE.

Siam au Pape. 131
La Fontaine de Iouvance. 148
Paroles sur les Conquestes de Monseigneur. 155
Mariage de Mr le Duc de Duras. 158
Officiers generaux nouvellement nommez. 165
Histoire de l'Accademie de Soissons 191
Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre. 180
Guerre des Turcs avec la Pologne, la Moscovie, & la Hongrie. 191
Ouvrage de Mr le Pays. 195
Histoire. 202
Tout ce qui s'est passé au voyage du Roy d'Angleterre depuis son depart jusques à Brest avec les Harangues qui luy ont esté faites. 233

TABLE.

Inſcriptions pour la Statuë du Roy, que Mr. du Bois Guerin a fait faire. 290
Article des Enigmes. 297
Cartes Nouvelles. 299
Morts. 308
Mr. le Blanc eſt nommé Ambaſſadeur à Conſtantinople. 315
Suitte des affaires d'Angleterre. 307

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Bienheureux celuy qui n'aſpire*, doit regarder la page 84.

La Medaille doit regarder la page 190.

L'Air qui commence par, *Preſſez de cruelles douleurs*, doit regarder la page 299.

BIBLIOTHEQUE IMPR.